

## HISTOIRE DES MODES FRANÇAISES.

### NEUVIÈME ARTICLE.

#### RÈGNE DE LOUIS XV.

Les essais tentés à la fin du siècle de Louis XIV pour la rénovation des vêtements préparaient les grandes métamorphoses qui s'opérèrent sous son petit-fils et successeur Louis XV. Les volumineuses perruques furent abandonnées pour d'autres, qui s'appelèrent à la *régence*, à *trois marteaux*, à la *circonstance*. Les faces en furent relevées ou crépées en *ailes de pigeon*, et les cheveux, cessant de flotter sur les épaules, furent emprisonnés dans une bourse, mis en queue ou noués dans un *cadogan*. La poudre devint d'un emploi général. L'habit était arrondi par des baleines, brodé, garni de poches en long et en travers, ainsi que de boutons de soie, de poil de chèvre, ou en métal; il se dessinait carrément autour de la taille. La veste entr'ouverte livrait passage à des jabots de dentelle ou de mousseline brodée. Les cravates firent place à des cols de mousseline plissée, et l'on créa à la cour une charge de *porte-cravate*, dont le titulaire avait pour seule fonction de mettre et d'ôter le col de Sa Majesté.

Les *vertugadins* du seizième siècle resuscitèrent sous le nom de *paniers*. Un certain Panier, maître des requêtes, se noya dans une traversée de la Martinique en France; son nom se popularisa, et les dames se plaisaient à dire: « Comment trouvez-vous mon maître des requêtes? » Les petits paniers du matin s'appelaient des *considérations*. On portait, avec les paniers, des corps de baleines, des robes à ramages, des manches courtes garnies d'*engageantes* à triples rangs festonnés; des

queues traînantes, et des talons élevés. Le négligé le plus simple était un *casquin* ou *pet-en-l'air*, dont les basques tombaient sur le panier. Quelquefois les femmes, retroussant leurs robes, en engageaient les extrémités dans les ouvertures des poches. Les bourgeoises, quand elles ne se servaient pas de sacs ou *ridicules*, ajustaient sur leurs paniers des poches en crin nommées *poupottes*.

C'est principalement dans les annales dramatiques qu'il faut chercher les vestiges des modes oubliées. Une pièce de Fuzelier, intitulée *la Mode*, donnée au Théâtre-Italien, le dimanche 21 mai 1719, fait mention de *paniers*, d'habits de papier, de boutons tantôt très-gros, tantôt si petits, qu'on ne peut les boutonner qu'avec un microscope. *La Tête Noire*, farce de Lesage, représentée à la foire Saint-Laurent, le 31 juillet 1721, contient la nomenclature de tous les ajustements nouveaux. Arlequin, se déguisant en femme, se met sur un *placet* (1), prend un peigne et dit:

« Commençons par nous faire un *ti-gnon* (2) en queue de barbet... Mais non, je n'y pense pas; je suivrais la mode, ce n'est pas le moyen de déplaire à des yeux français; enluminons nos joues. »

Après s'être mis du rouge sur une joue et du blanc sur l'autre, il ajoute: « Il me semble que cela n'est pas mal; mettons à présent notre coiffure. » Il prend une petite coiffure à la mode, l'examine, la retourne de tous les côtés en disant: « Quel diable d'*escoffion*! quel colifichet! »

(1) Siège sans dos ni bras.

(2) Chignon.

Il se la met sur la tête, et après s'être regardé au miroir : « Morbleu ! que fais-je ? je me coiffe en oreilles de chien ! S'agit-il donc ici de faire des conquêtes ? Voyons s'il n'y a pas là d'autre coiffure. »

Il en trouve une autre qui est à l'ancienne mode, fort élevée. « Bon ! voici des tuyaux d'orgue !... Quel drôle d'air cela me donne ! je ressemble à une coquesigrue. Ma foi, le tout bien considéré, je reviendrai à la première. »

Il revient à sa toilette et examine tout ce qu'il y a dessus. « Qu'est-ce que c'est que tout ceci ? Une crevée, un solitaire, une folette, des maris, une baignolette... Parbleu ! mettons-nous à la mode. Allons, ma jupe à présent ! La voici. Diable ! c'est une criarde ; mais n'est-ce point plutôt un gaillard ? Non, ma foi, c'est un vrai panier. Malepeste ! quel contour ! je suis aussi large par le bas que Georges d'Amboise (1). »

Les Paniers sont le titre et l'objet d'un divertissement de Legrand, joué à Chantilly devant Louis XV, le 5 novembre 1722. Valère et son valet Merlin, cachés sous les paniers qu'apporte la veuve Fricfrac, s'introduisent chez madame de Préfané. L'avocat Sottinot emploie la même ruse, de complicité avec une autre fournisseuse, madame Vertugadin. Isabelle se glisse sous un panier, et s'enfuit avec Valère, pendant que Merlin et Sottinot sortent de leur cage d'osier pour se prendre aux cheveux. L'acte finit par un vaudeville.

La vieille Aminte au teint usé  
A fait recrépir son visage ;  
A l'aide d'un tignon frisé,  
Elle croit nous cacher son âge.  
Cette folle, avec son panier,  
A l'air du colosse de Rhode,  
Et dit, pour se justifier :  
Il faut suivre la mode.

Reproduisons encore, comme éclaircis-

(1) Grosse cloche de la cathédrale de Rouen.

sant les questions qui nous occupent, les réflexions que fait Guillaume, fermier de madame de Préfané : « Morgué ! les femmes de Paris sont bien changeantes ! il y a trois ans que je n'y étais venu, et je n'y ai quasiment rien reconnu. Je ne parle pas des visages, car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en change comme on veut ; mais, morgué ! celles qui étaient blondes sont devenues brunes ; celles qui avaient de grands cheveux n'ont plus que des queues de barbet ; celles qui avaient des clochers sur la tête sont raccourcies d'un pied et demi ; et celles qui étaient menues comme des fuseaux sont à présent rondes comme des tours. »

A cela la servante Dorinette réplique avec raison : « Que veux-tu ? il faut suivre la mode. »

Marie Leczinska, mariée à Louis XV, le 5 septembre 1725, mit en vogue les hongroises, les robes à la polonoise, à la hongroise, garnies de brandebourgs. En 1729 apparurent les mantilles de velours, de satin, d'hermine ou de toute autre fourrure, dont on nouait sur la taille les deux pointes terminées par des glands de passementerie.

On tendait, sous Louis XV, à s'éloigner de la nature. En même temps que l'usage des paniers, se répandit celui des mouches, dont chacune avait son nom : au coin de l'œil, la passionnée ; au milieu de la joue, la galante ; sur le nez, l'effrontée ; sur les lèvres, la coquette ; au coin de la bouche, l'assassine. Les dames avaient des boîtes à mouches, dont le couvercle était intérieurement doublé d'un miroir. Madame de Pompadour en donnant au maréchal d'Estrées des détails sur la campagne de 1757, marquait avec des mouches les différents postes qu'elle lui conseillait de défendre ou d'attaquer.

ÉMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.

## REVUE LITTÉRAIRE.

*Traitement d'urgence des maladies des enfants, avant l'arrivée du médecin* (croup, convulsions, étouffements, etc.); par le docteur Vanier du Havre, directeur en chef de la clinique des hôpitaux des enfants, professeur de médecine des enfants à l'École pratique de Paris, etc., etc. Méthode facile, destinée aux mères de famille, aux instituteurs, curés de campagne, religieuses de village, dames de charité, etc. Prix 2 fr., à la librairie de M<sup>me</sup> Bougy, rue Fontaine-Molière, 37.

Vous êtes marraînes, vous êtes tantes, vous avez de petits frères, de petites sœurs, mesdemoiselles, et votre tendresse intelligente leur est souvent utile. Mais, bien que par un doux sourire ils vous indiquent leur bien-être, vous ne savez pas comment apprécier leurs souffrances, ce qui fait qu'au moindre cri vous vous effrayez; car vous savez que le croup, les convulsions, la fièvre cérébrale arrivent subitement, et les petits anges ne peuvent encore vous dire: « J'ai la tête lourde — je ne peux respirer — j'ai mal à l'estomac. » Voici un livre qui vous enseigne à lire leurs maladies sur leur figure, sur toute leur personne; car, dit l'auteur, « les signes annoncent les maladies, comme la fumée annonce le feu.

» Un ensemble de signes correspond à une maladie.

» Il faut donc, pour reconnaître une maladie: 1° examiner les organes; pour cela, on suivra le programme d'examen contenu dans ce livre, et on notera les signes observés chez l'enfant.

» 2° Au moyen de ces signes on cherchera dans le tableau des signes mis en

regard des maladies, celles qui seront indiquées par des signes observés chez l'enfant, et on notera ces maladies.

» 3° On lira la description de ces maladies, et l'on reconnaîtra ainsi celle qui aura le plus de rapports avec l'ensemble des signes observés chez l'enfant.

» Dans la description d'une même maladie, on trouvera quelquefois deux signes opposés l'un à l'autre, par exemple, *convulsion* et *paralysie*: cela ne voudra pas dire que ces signes existent l'un et l'autre en même temps, mais qu'ils peuvent exister l'un ou l'autre, ou bien encore se succéder, c'est-à-dire que tantôt c'est l'un des deux qu'on observe, tantôt c'est l'autre.

» Il faudra se rappeler, toutes les fois que l'on croira reconnaître une maladie par un ensemble de symptômes, que quelques-uns des signes ordinaires de cette maladie peuvent manquer, de même qu'elle peut s'accompagner de tel ou tel symptôme qu'elle n'offre pas ordinairement.

» Le *traitement* de chaque maladie est divisé d'abord en *externe*, et ensuite en *interne*. Dans les cas douteux on pourra toujours s'en tenir au traitement externe.»

Après avoir laissé parler l'auteur, je vais vous donner une idée des remarques que vous pouvez faire. Par exemple, vous vous apercevez que votre petit frère a les yeux animés, il fait des dents; les yeux brillants, il a la fièvre; les yeux ternes, il a des vers; les yeux hagards, c'est la première période des convulsions; les yeux fixes, agités en tous sens, ce sont des convulsions internes ou une fièvre cérébrale; les paupières entr'ouvertes pendant le sommeil, la pupille relargie, il a des vers. A ces remarques vous ajoutez celles faites sur les autres parties de sa

personne, vous les réunissez et vous connaissez la cause des souffrances de votre pauvre petit.

Le croup, cette horrible maladie, l'effroi des mères, a plusieurs degrés. Voici les signes du 1<sup>er</sup> degré : « Abattement, rhume de cerveau, gorge non rouge (l'irritation existe dans le larynx, où l'on ne peut en découvrir la trace) ; cou gonflé, douleur au cou déterminée par le toucher, toux, toux sèche, toux rauque, fièvre.

» Il faut, dit M. Vanier, se hâter de prévenir le développement du croup par les moyens suivants : bains de pieds, cataplasmes très-chauds et même sinapisés, sur les mollets, sangsues sur les côtés du cou. Frictions sur le cou avec l'onguent napolitain, ou enduire toute la partie antérieure du cou d'une couche épaisse comme une pièce de deux liards, faire vomir en titillant la luette avec les barbes d'une plume. Si le mal prend de l'intensité, on aura recours au traitement du croup du 2<sup>e</sup> degré, puis à celui du *croup foudroyant*, et en même temps que l'on agira ainsi, on devra appeler au plus vite le médecin. »

Vous voyez, mesdemoiselles, que le style de M. Vanier est clair, précis, dégagé de tous les termes de science qui pouvaient vous effrayer, et que, dans ces premiers remèdes, il n'y en a aucun que vous ne puissiez appliquer vous-mêmes.

Par exemple, votre frère s'est brûlé ? « Que la brûlure soit légère et superficielle, ou étendue et un peu profonde, le meilleur remède est d'envelopper le plus tôt possible la partie brûlée dans de la ouate de coton non glacé, ce que l'on continue jusqu'à la cicatrisation. Mais si la brûlure est très-profonde, et surtout si des vêtements recouvrent la partie brûlée, il faut, après avoir enlevé ces vêtements très-doucement pour ne pas déchirer les chairs, plonger la partie brûlée dans l'eau froide pure ; si cependant la brûlure a été produite par un alcali, on lavera la plaie avec de l'eau vinaigrée, et au contraire avec de

l'eau alcalisée (1), si la brûlure a été produite par un acide ; puis faire des frictions douces avec le liniment oléo-calcaire (2), appliquer ensuite un linge percé de trous rapprochés et imbibé d'huile, et recouvrir le tout avec de la ouate de coton. Le médecin sera appelé ensuite auprès du petit malade pour aviser aux accidents généraux que la brûlure peut déterminer.

» Un enfant a-t-il avalé un bouton, un haricot, une bille, un noyau de fruit, une pièce de monnaie, un os, une arête de poisson, une épingle ou tout autre objet, soit rond, soit de forme irrégulière, cet enfant présente les symptômes de l'asphyxie, ne prenez aucun instrument, et, sans craindre de blesser l'enfant, cherchez du bout de votre index le corps étranger pour le ramener s'il est possible ; sinon titillez la luette en agitant votre doigt au fond de la bouche, de manière à faire vomir l'enfant ; s'il vomit sans rien rendre, introduisez de nouveau votre doigt dans sa bouche pour enfoncer le corps étranger. Dans la crainte que le doigt ne soit mordu, ou qu'il ne soit trop gros, on pourra se servir d'un poireau pour repousser le corps étranger ou pour le ramener, si ce corps est une épingle, une arête de poisson. Les barbes d'une plume pourraient aussi servir à titiller la luette. En pareille circonstance il faut s'armer de courage ; car aucune des manœuvres employées pour ramener ou enfoncer le corps étranger ne peut occasionner de mal à l'enfant. Pendant que vous ferez ces tentatives, envoyez chercher le médecin.

» Mais si un haricot, un noyau de cerise, au lieu de s'arrêter dans le gosier, a pénétré dans le larynx, ce que l'on reconnaîtra à un bruit de soupape venant de l'intérieur du cou, il faut placer l'enfant la

(1) M. Vanier indique comment composer cette eau.

(2) La composition de ce liniment est aussi indiquée.

tête en bas, les pieds en haut, tout en exerçant, de légères percussions entre les deux épaules; et le médecin doit être appelé le plus tôt possible pour le cas où une opération deviendrait nécessaire.

» Si l'enfant a reçu dans l'œil un corps étranger, prenez un crin de cheval, tournez-le en anneau, introduisez-le sous la paupière en la soulevant de votre main gauche, et ramenez le corps étranger, qui se prendra dans l'anneau. Si vous ne réussissez pas, après plusieurs reprises, prenez une petite seringue et injectez de l'eau entre la paupière et l'œil. Si vous ne réussissez pas encore, vous devrez recourir au médecin.

» Si c'est dans l'oreille que l'enfant s'est introduit un corps étranger, il faudra essayer de l'ôter avec un cure-oreilles; en écartant un peu de la tête le pavillon de l'oreille et en approchant une lumière, on peut facilement en voir le fond. Mais avant toute tentative, injectez dans l'oreille, au moyen d'une petite seringue, de l'eau ou de l'huile. Si vous ne réussissez pas à attirer ainsi le corps étranger, employez la succion sur le trou de l'oreille, soit avec la bouche, soit avec un tuyau d'un calibre

plus grand que le corps étranger. Si vous ne réussissez pas, il faut en appeler tout de suite au médecin. »

Je vous recommande ce livre utile, mesdemoiselles; il vous apprendra tout ce qu'il vous est nécessaire de savoir pour soigner ces pauvres petits êtres; vous saurez reconnaître leurs maladies, y appliquer les traitements convenables, et composer vous-même quelques-uns des médicaments que ces maladies réclament. Par exemple, vous habitez la campagne, le médecin a ordonné tout de suite un looch, et vous êtes à trois lieues d'un pharmacien. Vous pouvez ainsi remplacer ce looch: Mettez dans un vase 8 grammes d'huile d'amandes douces, 30 grammes de sirop de gomme ou de sucre en poudre, mélangez le tout avec un pilon et ajoutez 120 grammes d'eau.

L'auteur, afin de se faire bien comprendre, n'a employé que le langage qu'on est connu; et c'est avec plaisir que je lui en témoigne ici toute ma reconnaissance. Quant à vous, mesdemoiselles, grâce à M. le docteur Vanier, du Havre, vous deviendrez un jour les plus habiles *sœurs de charité*.

J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

### SONETTO.

Solitaria vagando, ad un gradito  
Rustico albergo mi portò il cammino,  
Ove l'ombra d'un alto annoso pino  
Ad arrestare il piè porgeva invito.

Quivi mi assido, e lo sguardo rapito  
Dalle bell'opre del Fattor divino,  
Un prato scorro e un bel fonte vicino,  
E di colli una scena intorno un lito.

Quindi dal cielo in me raggio discende,  
Onde il pensier si leva e chiare vede  
Quel che, fra sè ristretto, non comprende :

Che se in questa prigion tanto concede  
Il buon padre ad un reo che ognor l'offende,  
Quale agli amici in ciel darà mercede!

GIOVANNA CARRERIA, da Venezia.

### SONNET.

J'errais solitaire, le sentier me conduisit vers  
un logis agréable et rustique, où l'ombre élevée  
d'un vieux pin invitait au repos.

Je m'assis en cet endroit, le regard charmé  
de la magnificence des œuvres du Créateur: une  
belle fontaine courait au bas d'une prairie voisine,  
et un amphithéâtre de collines encadrait ses bords.

Là un rayon céleste descendit en moi; ma  
pensée s'éleva, et je vis clairement ce que l'on  
ne peut bien concevoir quand elle est comprimée.

— C'est que si, en cette prison terrestre, le bon  
père accorde tant au méchant qui l'offense sans  
cesse, quelle récompense ne réserve-t-il pas au  
juste dans le séjour éternel!

M<sup>me</sup> VAN TENAC.

## ADRIENNE OU LA FILLE D'UN POÈTE.

Au mois d'avril de l'année 1845, à deux heures du matin, une berline s'arrêta devant un joli petit hôtel de la rue Saint-Louis. La portière s'ouvrit; une charmante jeune fille de seize ans à peu près s'élança gaiement du marchepied en envoyant un bonsoir affectueux à une dame restée au fond de la voiture. « Bonsoir, Adrienne, » répondit celle-ci, riant encore d'un bon mot de la jeune espiègle, « bonsoir, ma chère nièce, à demain ! » Une gouvernante d'un âge respectable descendit lentement après la jeune fille; puis toutes deux entrèrent dans l'hôtel, dont la porte se referma sur elles, tandis que la berline continuait sa route vers un quartier tout opposé.

Adrienne, qui avait eu le malheur de perdre sa mère à l'âge de douze ans, était la fille unique d'un homme de lettres que nous ne désignerons que sous le nom de Rougeville. C'était un poète dans toute l'acception du mot. Oubliant le monde au milieu duquel il vivait, emporté sur les ailes de son génie vers les régions les plus élevées, on eût dit qu'il ne tenait point à la terre, tant il dédaignait les soins matériels et vulgaires de l'existence. Le moindre devoir de société, le moindre contact avec les choses du dehors l'importunait, le gênait; non pas qu'il fût égoïste, bien au contraire : on l'avait vu aider généreusement ses amis, et donner sans hésitation à des familles indigentes les sommes qui se trouvaient sous sa main; on citait de lui plusieurs traits de bienfaisance pendant des années calamiteuses ou des hivers rigoureux; mais il aimait à s'isoler, à se replier sur lui-même, à se livrer sans distraction aux contemplations sublimes de son génie. Le bonheur, pour lui, c'était

la conception de ses œuvres; peu soucieux d'ailleurs de l'effet qu'elles devaient produire, il méprisait ce charlatanisme dont la plupart de ses confrères faisaient un emploi si habile. Aussi M. de Rougeville, goûté par quelques esprits supérieurs, n'était-il pas encore ce qu'on appelle un poète populaire. A cette époque, il pouvait avoir quarante-un ou quarante-deux ans. Son front était chauve, et ses cheveux, qu'il laissait croître derrière sa tête, commençaient à s'argenter. Ses yeux d'aigle étaient animés par le feu du génie. Ce qu'ils exprimaient était l'aspiration de l'âme vers l'infini, vers l'idéal, à moins qu'il ne fixât ses regards sur sa fille, et alors ils respiraient la tendresse la plus profonde; car c'était par là seulement qu'il redevenait homme; la vue de sa chère Adrienne, qui ressemblait tant à l'ange de bonté qu'il avait perdu, le ramenait pour quelques instants sur la terre. Dans ces moments délicieux, nul père au monde n'était meilleur que lui. Il voulait que sa chère enfant fût bien heureuse, qu'elle ne se refusât aucun plaisir; et s'il ne pouvait par lui-même, étranger comme il était aux habitudes du monde, prévenir toutes ses fantaisies, il entendait du moins qu'elles fussent satisfaites. Aussi, fournissait-il, sans y regarder, à toutes ses dépenses, à toute son innocente coquetterie de jeune fille, et jamais il n'était plus content que lorsqu'elle venait lui dire : « Mon bon père, je me suis bien amusée hier au bal, on a prodigué les compliments à votre fille; elle était la mieux mise, et elle vous a fait honneur. »

Alors le poète quittait sa plume pour embrasser son enfant, il la contemplait

avec joie, admirait le développement de sa beauté, et attendait qu'elle fût sortie pour reprendre ses hautes méditations.

Le jour où commence ce récit, Adrienne était encore allée au bal avec sa tante, madame Daubray, femme d'un magistrat, qui demeurait aux environs du palais de Justice. Rentrée dans sa chambre, la jeune fille souhaita le bonsoir à sa gouvernante, qui était pressée d'aller prendre du repos.

Avant de quitter sa robe de bal, Adrienne, préoccupée de l'image de la fête, se mit à repasser dans son esprit tous les quadrilles où elle avait figuré; la musique si vive lui tintait encore dans les oreilles; elle voyait les robes de gaze tourner sur le parquet, les coiffures de fleurs onduler dans la foule, et les danseurs assiégersa main aux premiers accords d'une délicieuse musique. D'autres souvenirs aussi parlaient à son cœur doucement ému; elle se rappelait l'accent d'admiration sincère qu'on avait mis à louer son père; elle se sentait fière et heureuse d'être la fille d'un homme dont on parlait avec cet enthousiasme, et puis, aux éloges qu'avaient faits de lui quelques personnages distingués, s'était mêlée une voix bien chère, celle d'Édouard de Bussières, son ami d'enfance qu'elle avait revu à ce bal, après une absence d'un an; car Édouard, jeune homme plein de mérite, nommé à vingt-six ans receveur particulier des finances, à Caen, venait d'obtenir un congé d'un mois, dont il avait profité pour renouer ses anciennes relations de famille avec M. de Rougeville et madame Daubray. C'était un jeune homme franc, plein de cœur, à la physionomie ouverte et dont toutes les manières inspiraient la confiance. Adrienne pensait avec une secrète joie qu'il avait dansé aussi plusieurs fois avec elle, et qu'il lui avait donné une préférence marquée sur les autres jeunes personnes, et même sur Cécilia, son amie, si jolie pourtant; elle se rappelait que madame Daubray, sa tante, paraissait remarquer avec plaisir les empressements du jeune

Édouard, et qu'elle lui avait ménagé une place entre elles deux pendant les morceaux de musique. Ainsi, certain projet dont elle avait entendu parler vaguement dans son enfance, pourrait bien se réaliser; Édouard pourrait devenir son mari!... Ce mot lui rappela une petite bague qu'autrefois, avant de la quitter, son ami d'enfance lui avait donnée. Cette bague était enfermée avec quelques autres bijoux dans un petit coffre dont elle portait la clef. En passant devant la croisée pour aller ouvrir l'armoire où elle serrait ce coffre, elle fut surprise de voir de la lumière dans l'appartement vis-à-vis du sien. Cette lumière partait du cabinet de travail de son père, dont les volets n'étaient pas fermés. La pensée qui la préoccupait alors l'empêcha de donner beaucoup d'attention à cette circonstance; elle alla droit à l'armoire, y prit le coffre qu'elle ouvrit, et remua tout pour trouver la bague. Pendant cette recherche, un papier lui tomba sous la main. C'était une lettre dans laquelle était enveloppée une mèche de cheveux noirs. Adrienne se sentit émue jusqu'au fond de l'âme. Cette lettre était de sa mère, morte depuis quatre ans; ces cheveux étaient ceux de sa mère! À l'aspect de ces caractères chéris, qu'elle lisait antrefois, et qu'au milieu de ses p'aisirs elle avait un peu oubliés, un vif remords saisit la jeune fille. Elle se jeta à genoux, baisa ces précieuses reliques et récita sa prière du soir, où le nom de sa mère était toujours rappelé.

Adrienne, à vrai dire, n'était encore qu'une enfant, et une enfant un peu gâtée. Son père, trop absorbé dans ses poétiques rêveries pour s'occuper beaucoup d'elle, l'avait confiée à une gouvernante, dont le système était de prolonger autant que possible l'enfance morale des jeunes personnes; c'était autant de temps de gagné, disait-elle, sur les idées sérieuses qui ne viennent que trop tôt désenchanter la vie. La bonne femme avait-elle raison?

peut-être bien. Quoi qu'il en soit, grâce à cette méthode d'éducation, Adrienne était restée étourdie, rieuse, ne songeant guère qu'aux divertissements de la veille ou à ceux du lendemain, et portant dans ses études même une facilité qui en faisait des plaisirs.

Quand la jeune fille se releva du prie-dieu, tenant toujours à la main cet écrit déjà altéré par le temps, et ces cheveux, seul gage qui lui restât de la tendresse d'une mère chérie, elle revit tout à coup devant elle, comme par un mirage magique, la scène qui s'était passée, il y avait quatre ans déjà, au chevet de cette pauvre mère expirante. Elle se représenta son père, muet de douleur, cachant son front dans ses mains, tandis qu'elle-même agenouillée, pleurant sur le visage de sa mère, recevait d'elle, au milieu de paroles entrecoupées, cette lettre où étaient tracés les derniers vœux de la mourante. Adrienne sanglota au souvenir de cette figure angélique qui lui souriait du bord de la tombe et qui fixait sur elle des regards pleins d'amour, les derniers... Puis elle se souvint que des recommandations pressantes étaient contenues dans cette lettre pour le temps où elle aurait atteint l'âge de raison, et elle se mit à la relire avec un respect religieux qui donnait à son attendrissement je ne sais quelle solennité. L'écrit tracé par une main défaillante était ainsi conçu :

« Ma chère enfant, mon Adrienne, ma  
» fille bien-aimée, tu liras plus d'une fois  
» ces paroles avant d'en comprendre le  
» sens. Puisse la raison devancer ton âge  
» pour te mettre en état de remplir la tâche  
» que je lègue à ta piété filiale! Je  
» meurs trop tôt pour achever moi-même  
» mon ouvrage; c'est à toi de le continuer;  
» après le chagrin de te quitter, ma fille,  
» après le chagrin de quitter ton père, le  
» plus vif que j'éprouve est celui de vous  
» laisser seuls ensemble, toi si jeune, lui  
» privé d'appui et de protection. Car il faut  
» te l'apprendre, ma fille, ton père, qui est

» un homme de génie et un excellent hom-  
» me, ton père, qui m'a rendue si heureuse  
» par son amour et par l'orgueil que je  
» mettais en lui, est au fond aussi inhabile  
» qu'un enfant à toutes les affaires de ce  
» monde. Il fallait que je fusse là, toujours  
» là, pour veiller sur sa santé, sur sa maison,  
» sur sa fortune. Je vais bien lui manquer,  
» ma fille, et je crains tout pour son avenir.  
» Un seul espoir me reste, c'est que tu me  
» remplaceras près de lui, c'est que tu sen-  
» tiras bientôt toute l'importance, toute la  
» sainteté de la tâche que je te confie. Ton  
» cœur m'est connu. Je sais que tu n'épar-  
» gneras ni les soins ni le dévouement dès  
» que tu en seras venue à partager mes ap-  
» préhensions; mais les comprendras-tu  
» seulement? Adieu, ma fille bien-aimée,  
» adieu: je remets entre tes mains le bon-  
» heur et l'avenir de ton père, cet avenir  
» qui est aussi le tien; c'est le dernier vœu,  
» c'est la suprême volonté de ta mère, qui  
» meurt en te bénissant. »

O ma mère, s'écria la jeune fille, le visage baigné de larmes, ô ma mère, ne t'ai-je donc pas obéi? aurais-je manqué aux devoirs que tu m'imposes? Oh! qui m'éclairera sur la conduite que je devais tenir? qui m'apprendra, ma mère, si je suis digne de toi?

C'est qu'en effet, comme sa mère l'avait bien prévu, Adrienne n'avait pas compris les recommandations contenues dans ce touchant écrit; elle avait cru jusque-là qu'il lui suffisait d'aimer son père de toute son âme, de s'informer de sa santé, et de s'endormir en priant pour lui. Jamais il ne lui serait venu à la pensée de glisser un regard indiscret sur les actions paternelles, ni de se mêler de soins au-dessus de son âge. Elle aurait craint de sortir par là de la réserve et du respect qui convenaient à sa situation. Mais ces dernières paroles de sa mère, qu'elle avait lues souvent sans se rendre compte de leur portée, la frappèrent cette fois d'une impression toute nouvelle; elles éveillèrent dans son âme troublée des doutes

pénibles, presque du remords. A seize ans, on commence à jeter sur le monde des regards intelligents; et ces mêmes expressions qui, dans un âge plus tendre, avaient glissé sur l'esprit de la jeune fille, prenaient tout à coup un sens jusqu'alors méconnu.

Elle réfléchit quelques minutes, il s'opéra en elle une sorte de bouleversement; et mille circonstances, négligées auparavant, revinrent en foule, comme autant de révélations. Sous l'empire de ces impressions, elle courut à la fenêtre par où elle avait aperçu de la lumière dans le cabinet de son père; cette lumière brillait toujours, la pendule sonnait alors trois heures; M. de Rougeville avait donc prolongé son travail jusqu'à cette heure si avancée de la nuit? N'y avait-il pas là danger pour sa santé? N'était-ce pas une des prévisions qu'Adrienne avait trouvées avec effroi dans la lettre? Elle hésita un instant, puis, surmontant avec effort sa timidité naturelle, elle jeta sur ses épaules la pelisse qu'elle venait de quitter, prit à la main un flambeau, et traversa sur la pointe du pied, pour ne pas éveiller sa gouvernante, les pièces qui séparaient son appartement du cabinet de travail de son père. En entrant dans le petit salon qui précédait ce cabinet, et où depuis bien longtemps elle n'avait pas mis les pieds, elle fut frappée du désordre qui y régnait. Évidemment personne ne prenait soin de ces meubles, de ces glaces, de ces tapis, auxquels la poussière amassée donnait une apparence de vétusté. Les fauteuils mal rangés, la pendule arrêtée, des cadres détachés du mur, témoignaient de la négligence du service, et ce fut en trébuchant sur des livres qui gisaient à terre, que la jeune fille s'avança vers la porte entr'ouverte du cabinet. Cependant elle n'avait pas été entendue, et quand elle se hasarda à passer sa jolie tête inquiète dans la pièce voisine, elle vit son père, immobile, assis devant la table, la tête appuyée sur sa main et les yeux levés

vers le plafond avec l'expression d'une inspiration véritable. Une glace placée en face de lui réfléchissait son noble visage; Adrienne remarqua la pâleur empreinte sur ses traits. Jamais elle n'avait pensé à l'effet que pouvaient produire les veilles et les insomnies; en ce moment, pour la première fois, avertie par les paroles de sa mère, elle comprit quel ravage un travail incessant avait opéré sur cette organisation nerveuse. Ces yeux creux, ces rides précoces, ce front chauve, que de symptômes de fatigue et d'épuisement! Adrienne frémit, son cœur, traversé par une souffrance aiguë, se fit de bien vifs reproches, car tout dénotait autour d'elle l'abandon et l'insouciance. Le même désordre qu'elle avait vu dans la pièce précédente s'étalait encore dans ce cabinet; partout des encombrements de livres, de papiers et d'objets d'art, salis, gâtés, foulés aux pieds. Quant aux vêtements du poète, ils étaient plus que négligés, ainsi que sa barbe et ses cheveux. Adrienne ne put retenir une exclamation. A ce bruit M. de Rougeville leva la tête et aperçut sa fille. Il lui tendit les bras en souriant; elle s'y précipita et présenta son front aux baisers de son père. Tiré si brusquement de sa méditation, le poète était comme un homme qui se réveille au milieu d'un songe, ne sachant encore où finit le rêve et où commence la réalité. Il regarda autour de lui, puis s'adressant à sa fille :

« Je pensais à toi, lui dit-il; ces vers que je compose célèbrent les grâces touchantes et les vertus d'une jeune fille, d'un ange! Quel plus charmant modèle aurais-je pu choisir? »

Adrienne toute confuse baissa les yeux pendant que son père la contemplait avec amour; il vit alors qu'elle était élégamment parée :

« Une toilette de bal? reprit-il; tu vas au bal! et avant de partir, tu as voulu m'embrasser.

— Mon père...

— C'est bien ; je te pardonne, mon enfant, de m'avoir dérangé ; je veux même que dorénavant tu viennes ici tous les soirs me montrer tes toilettes. »

La jeune fille demeurait interdite. Comment ? son père croyait qu'elle partait pour le bal au moment même où elle rentrait ! Le travail avait le don de lui faire à ce point illusion sur les heures ? Il confondait le matin et le soir ! Sans répondre un mot, Adrienne tira de sa ceinture une jolie petite montre que sa tante lui avait donnée, et fit voir à son père les aiguilles qui marquaient trois heures et demie.

Celui-ci regarda avec stupeur :

« Trois heures et demie ! s'écria-t-il ; c'est impossible ! je viens à peine de commencer ce nouveau chant de mon poëme.

— Voyez, mon père, ajouta la jeune fille en montrant les bougies presque usées.

— Il serait vrai ! reprit le poëte, et pourtant ces vers coulaient de source ! ils s'échappaient de mon cerveau, si pressés, si abondants, que le temps semblait suffire à peine pour les fixer sur ces pages... Ah ! pourquoi es-tu venue arrêter mes inspirations ? et au fait que me veux-tu ? à une pareille heure, Adrienne, comment es-tu là, devant moi ? »

Adrienne sentit que le moment de s'expliquer était arrivé ; elle trembla d'abord, mais pour rappeler son courage, elle murmura les mots « ma mère ! » et répondit avec une fermeté respectueuse :

« Mon père, j'ai vu briller de la lumière dans ce cabinet ; j'ai compris que le travail vous avait fait tout oublier ; craignant qu'une veille si prolongée ne vous rendît malade, je suis venue vous prier de l'interrompre et d'aller vous reposer. »

Étonné de ce langage tout nouveau, M. de Rougeville releva vivement la tête.

« Pardon, mon père, reprit la jeune fille ; ce que j'ose vous dire ici, ma mère vous le dirait elle-même, j'en suis sûre, si elle existait encore... »

— Ta mère ! ah ! quel doux et triste souvenir tu me rappelles !

— Oui, mon père, elle vous dirait, comme moi, comme votre médecin, que cette manière de vivre a de graves dangers, qu'il faut veiller à votre santé, si précieuse pour tous ceux qui vous aiment, pour votre fille surtout... qu'il n'est rien de plus nuisible que ce dérangement d'habitudes, que cet oubli... Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-elle frappée d'une idée subite, excusez mes questions, mon père... A quelle heure vous êtes-vous mis au travail ?

— A quelle heure ?... Mais je ne sais...

— Quand je suis partie pour aller dîner chez ma tante, vous étiez déjà renfermé ici.

— En effet... c'est possible.

— Et vous n'avez pas bougé depuis ?

— Non.

— Mais, mon Dieu, quand donc avez-vous dîné ?... »

M. de Rougeville chercha quelques instants dans sa tête ; puis il répondit avec enjouement :

« Ma foi, pour aujourd'hui, je crois que je l'ai oublié.

— O ciel ! s'écria la jeune fille, et moi qui vous avais quitté joyeuse, tranquille, moi qui m'amusaïs, sans me douter que, livré à des valets négligents...

— Ne les accuse pas, interrompit M. de Rougeville, ils sont habitués à mes manières ; ils savent qu'ils seraient grondés s'ils se permettaient de me déranger ; il n'y a que toi que je ne gronde pas... Eh bien, ne vas-tu pas te fâcher contre ton père, et faudra-t-il que je te demande pardon ? Allons, embrasse-moi.

— Oui, dit Adrienne en embrassant son père, oui, je vous aime, je vous honore, je vous obéirai en tout, mon bon père, excepté en ce qui vous regarde ; car pour cela vous me permettrez de redevenir un peu la maîtresse...

— Toi !

— J'ai les pouvoirs de ma mère. »

M. de Rougeville baissa la tête, attendri

par ces derniers mots. Adrienne profita de ce moment pour souffler les bougies qui brûlaient sur la table; puis reprenant le flambeau qu'elle avait apporté, elle offrit le bras à son père, qui se leva machinalement et s'achemina avec elle vers la porte du cabinet, qu'elle ferma en sortant et dont elle retira la clef. Puis elle le conduisit, sans mot dire, jusqu'à l'office, où elle le fit asseoir, et lui servit une collation, à laquelle il fit grand honneur. Comme elle s'aperçut qu'il retombait dans ses méditations habituelles, elle prit la parole et lui fit le tableau des plaisirs du bal qu'elle venait de quitter. Sa gaieté aimable, son charmant habil triomphèrent de l'exaltation du poète, qui, ramené ensuite par elle, et tout en causant, jusqu'à sa chambre à coucher, puisa dans ces distractions toutes nouvelles, et dans le bonheur que venait de lui donner sa fille, le calme et le doux repos dont il avait tant besoin.

Adrienne, en le quittant sentit son cœur déjà allégé d'un grand poids. L'aube du jour commençait à poindre lorsqu'elle rentra dans son appartement. Trop agitée encore pour trouver le sommeil sur sa couche, elle se mit à la croisée pour respirer l'air frais du matin. A peine y était-elle restée quelques minutes, qu'elle vit une petite porte de la maison s'ouvrir tout doucement et donner passage à un domestique qu'elle reconnut pour l'homme de confiance de son père; il tenait à la main un grand panier couvert; il regarda autour de lui et aux fenêtres, comme s'il craignait d'être aperçu; Adrienne se retira vivement derrière le rideau; de là, elle vit cet homme, marchant toujours avec la même précaution, s'esquiver par la grille de la cour. Qu'est-ce que tout cela signifiait? Pour la première fois, Adrienne comprit que les serviteurs de son père pourraient bien n'être pas fidèles et porter au dehors les provisions du logis. Elle se coucha en faisant des conjectures auxquelles son âme confiante ne s'était

jamais arrêtée. Mais comme la jeunesse n'est pas l'âge du désenchantement, elle se promit de parer à tout, et s'endormit, le cœur plein d'espoir.

Lorsqu'elle s'éveilla quelques heures après, sa première pensée fut pour son père; elle alla le trouver et le pressa de déjeuner avec elle. M. de Rougeville se laissa faire; depuis longtemps il n'avait plus d'heures réglées pour ses repas, et sa santé en souffrait; mais personne n'aurait eu le pouvoir de l'arracher à ses travaux; sa fille seule brava la défense. Son enjouement, ses grâces aimables embellirent encore ce repas, d'ordinaire si triste pour le poète; et ce matin-là, les préoccupations de M. de Rougeville cédèrent encore une fois aux ingénieux efforts de sa fille. Cependant elle roulait dans sa tête un projet sérieux; après le déjeuner elle fit venir au salon tous les domestiques; et là, en présence de sa gouvernante, elle leur déclara, avec un heureux mélange de fermeté et de douceur, que désormais elle allait prendre la direction de la maison de son père; que c'était elle qui recevrait et réglerait les comptes; et qu'enfin, à partir de ce jour, ils n'auraient d'ordre à recevoir que d'elle seule. Tous s'entre-regardaient avec étonnement à ce langage si nouveau; mais comme la jeune fille avait ajouté que celui d'entre eux qui ne serait pas satisfait de cet arrangement recevrait immédiatement son congé, personne n'osa souffler mot.

Ces mesures prises, Adrienne était loin encore d'être rassurée. Elle avait vu sur la table du salon une masse de papiers, la plupart timbrés, des griffonnages d'huisiers, qu'elle n'avait pas pu lire; voulant cependant savoir ce qu'il y avait de menaçant dans ces paperasses, elle courut les porter à son père. Le poète était alors dans une de ses célestes extases; une hymne inspirée s'échappait de ses lèvres; debout, l'œil en feu, le cœur bondissant d'orgueil et de joie, il récitait ce morceau magnifi-

que, son chef-d'œuvre, lorsqu'il vit entrer sa fille. Sans lui donner le temps de dire un mot : « Écoute, s'écria-t-il, écoute : » et il se remit à déclamer. Adrienne était loin d'être insensible à la poésie ; un moment, elle oublia tout pour recueillir avidement ces beaux vers, heureuse de les entendre et fière en même temps d'être la fille d'un homme de génie. Quand son père eut achevé, elle se jeta à son cou en pleurant et fit éclater toute son admiration ; mais après la poésie, après l'idéal, la réalité était là, fort maussade et fort triste, sous la forme d'exploits judiciaires et extrajudiciaires. Adrienne les remit entre les mains de son père en le priant de les déchiffrer. C'était le faire tomber du ciel sur la terre ; la chute était des plus lourdes ; M. de Rougeville s'efforça de lire : « Oh ! s'écria-t-il, quelles phrases barbares ! Des fautes de français à chaque ligne ! Quel supplice !.. Une pareille prose ! *comparoir... les susnommés... pour voir dire...* Juste Dieu ! si j'en lissais davantage, je ne pourrais de huit jours écrire un vers... Porte cela à Valentin... il m'en rendra compte. »

Or, Valentin était précisément ce domestique de confiance dont Adrienne avait assez mauvaise opinion depuis qu'elle l'avait vu s'esquiver mystérieusement de l'hôtel. Elle sortit du cabinet de son père, indécise sur ce qu'elle allait faire ; tout à coup elle entendit dans l'antichambre le bruit de plusieurs voix qui lui étaient inconnues ; elle alla droit à cette pièce, et trouva la porte au moment où Valentin disait à deux hommes vêtus de noir, munis de papiers et qui paraissaient être des gens d'affaires : « Venez, messieurs, M. de Rougeville m'a chargé de régler tout cela avec vous.

— Non, dit la jeune fille en se présentant ; veuillez me suivre au salon ; c'est moi, messieurs, la fille de M. de Rougeville, qui aurai l'honneur de vous recevoir. »

Les deux hommes s'inclinèrent et la suivirent, tandis que Valentin se retirait d'un air assez confus. La pauvre enfant

ne s'était jamais vue dans de pareilles circonstances ; elle fit appeler sa gouvernante, et reprit assez d'assurance pour interroger les deux hommes noirs sur l'affaire qui les amenait. Dans cet entretien, qui roula sur des matières jusqu'alors bien étrangères pour elle, Adrienne finit par comprendre que les affaires de son père étaient dans un état déplorable, et que son hôtel était sur le point d'être saisi. Toute troublée, elle congédia les deux visiteurs, et se demanda quel parti elle avait à prendre. Avertir son père était au moins inutile ; c'eût été troubler son esprit, sans qu'il en devint plus capable de conjurer l'orage qui le menaçait. Elle résolut d'agir elle-même. Sa gouvernante, à qui elle confia ses idées, l'approuva et promit de la suivre partout, quoiqu'elle aimât assez le repos, la pauvre femme !

Voilà donc cette jeune fille qui, la veille encore, avait la tête pleine d'idées frivoles, de bals, de fêtes, de parure, la voilà maintenant en voiture pour s'éclairer sur les affaires les plus graves et les plus pénibles. Elle se fit conduire chez le principal créancier de son père ; c'était un homme à l'abord rude, au ton brusque. Défiant par caractère, il supposa d'abord que la jeune personne était envoyée pour l'attendrir par ses prières et par ses larmes ; mais lorsqu'il eut reconnu ensuite la parfaite bonne foi d'Adrienne, son sens droit, ses résolutions courageuses, il changea de manières avec elle, et promit de lui accorder un délai suffisant pour arranger les affaires, si elles pouvaient être arrangées.

De là, elle se rendit chez le notaire de son père, homme froid et sage, à qui elle demanda conseil. Celui-ci se plaignit que tous ses avis, toutes ses tentatives pour éclairer M. de Rougeville sur sa position eussent été repoussés par lui. Depuis longtemps l'abîme était ouvert sous les pas de cet homme aveugle, et cet abîme se creusait de jour en jour. Trop de facilité à obliger de faux amis et quelquefois même

des aventuriers à peine connus de lui, enfin le désordre et le gaspillage auxquels sa maison était livrée, ayant compromis ses revenus, il avait fallu recourir à des emprunts successifs; la dette s'était grossie par l'accumulation des intérêts; enfin le principal créancier avait pris hypothèque sur l'hôtel, si bien que le mal menaçait de devenir irremédiable. Cependant, ajouta le notaire, avec de l'ordre, de l'économie et de la persévérance, il serait possible d'alléger peu à peu le fardeau, et de finir par s'en débarrasser tout à fait.

Ces paroles retentirent au cœur d'Adrienne comme un écho de celles de sa mère. « Ton père, lui avait-elle dit, est à la fois un homme de génie et un enfant; admire-le, respecte-le; mais veille sur lui. » Aussi cette jeune fille, qui connaissait si peu les affaires, se dévoua-t-elle dès ce moment à tout ce qu'elles avaient d'aride et d'épineux. Elle se fit longuement expliquer par le notaire ce qu'elle avait à faire, les conseils qu'il fallait prendre, la marche qu'il fallait suivre. Son premier acte fut de mettre à la porte le valet suspect qui avait contribué à la ruine de son père; puis, prenant en main la direction de la maison, introduisant dans les dépenses la plus sévère économie, simple dans sa tenue, renonçant au monde et à tous les plaisirs coûteux, se défaisant en secret de tous les colifichets de la mode dont elle n'avait plus besoin; enfin, mettant de côté les sommes qui devaient en même temps acquitter les intérêts et amortir le capital des dettes, et veillant à ce qu'aucun chevalier d'industrie ne pût pénétrer auprès de son père, aidée du reste par la mansuétude des créanciers, qui admiraient ses efforts, elle commença à entrevoir dans l'avenir le terme de la gêne de son père et la libération de sa maison. Son père, du reste, ne s'apercevait pas de ces sacrifices; bien loin d'en souffrir, il ne s'était jamais vu entouré de plus de soins et d'amour, et souvent il bénissait l'ange qui veillait à la

fois sur sa santé, son bien-être et ses travaux.

Il y avait déjà six mois qu'Adrienne se dévouait à sa courageuse entreprise, lorsque son cœur fut mis à une pénible épreuve. Un matin, après une visite de sa tante, qui était restée quelque temps enfermée avec M. de Rougeville, celui-ci fit appeler Adrienne. Dès qu'il la vit, il lui tendit les bras, lui donna un tendre baiser sur le front et la fit asseoir près de lui. Il la regarda quelque temps avec admiration, sans parler; puis enfin, rompant le silence: « Chère enfant, dit-il, je ne suis donc pas le seul à t'apprécier! Je ne me trompe donc pas quand je te trouve charmante, quand je m'enorgueillis de tant de grâces et de précieuses qualités réunies dans ma fille!

— Mon père, vous me rendez confuse, répondit Adrienne en baissant les yeux; quel autre que vous peut me juger avec tant d'indulgence?

— Quel autre? eh! mais d'abord ta tante, qui me faisait de toi un éloge... Pas tant de modestie, mademoiselle; car cet éloge dans sa bouche n'était que l'écho d'un autre hommage, bien sincère... celui d'un ami d'enfance, M. Édouard de Bussières.

— M. Édouard! s'écria la jeune fille, dont les joues se couvrirent d'une rougeur subite.

— Oui, oui, répondit le père en attirant sa fille sur ses genoux; un excellent jeune homme, plein de mérite; tu te rappelles... autrefois, quand vous jouiez ensemble, tu l'aimais bien, tu l'appelais ton petit mari; et maintenant il a prié ma sœur de te demander si tu avais toujours les mêmes idées.

— Mon père, balbutia Adrienne toute émue, que voulez-vous dire?

— Je veux dire, mon enfant, que ce jeune homme te demande en mariage.

— Ah!... moi!

— Il t'a revue au bal cet hiver; depuis

ce temps-là, il pense toujours à toi; de ton côté, tu m'as souvent parlé de lui; aussi, quand ma sœur m'a demandé mon avis, j'ai répondu tout de suite que je serais enchanté de ce mariage et que je ne prévoyais pas beaucoup de difficultés de ta part.

— Vous avez dit cela ?

— Ai-je eu tort ? N'es-tu pas disposée à répondre favorablement ?

— Mon père, répondit la jeune fille toute interdite, il me faudrait au moins le temps de réfléchir.

— Prends garde, reprit M. de Rougeville, ce jeune homme ne peut guère attendre; ne le fais pas trop languir; voilà le deuxième congé qu'il prend cette année, et dans quelques jours il faut qu'il retourne à sa recette, dans la ville de Caen, qu'il ne pourra plus quitter de longtemps. Ainsi, ma chère enfant, tâche de te décider promptement en sa faveur; ma sœur doit revenir tantôt.

— Eh bien, mon père, dit Adrienne, tantôt vous aurez ma réponse. »

Quand elle fut seule dans sa chambre, Adrienne, toute étourdie encore de cette brusque nouvelle, eut quelque peine à démêler ses divers sentiments. C'était d'abord de la joie, une joie vive et pure; car elle aimait Édouard, et cette demande en mariage avait toujours été le vœu secret de son cœur. Mais si elle l'épousait, que deviendrait son père? Il ne pouvait quitter Paris, le centre de ses travaux et de sa renommée. L'abandonner, c'était le replonger dans l'état de malaise et de désordre d'où elle commençait à le tirer, c'était le livrer une seconde fois aux intrigants, aux soins mercenaires, aux dangers de l'isolement, enfin à une ruine certaine; c'était renoncer à la tâche qu'elle venait à peine d'entreprendre; il ne fallait pas moins que sa vigilance assidue pendant plusieurs années encore pour atteindre le but qu'elle s'était proposé. D'ailleurs elle savait bien, la pauvre enfant, qu'elle n'a-

vait point de dot à apporter à son mari; sans doute l'âme d'Édouard était au-dessus des calculs intéressés; cependant au moment où il avait fait sa demande, il croyait, comme tout le monde, à la position brillante de M. de Rougeville; lorsqu'il viendrait à être désabusé, il n'oserait pas retirer sa parole, mais n'éprouverait-il pas un pénible mécompte? La délicatesse d'Adrienne, unie à ses sentiments de piété filiale, triompha du penchant de son cœur, et ce fut avec douleur, en même temps avec fermeté, qu'elle se décida à répondre qu'elle était fort honorée de la recherche de M. de Bussières, mais qu'elle ne voulait pas encore se marier. Cette résolution étonna fort M. de Rougeville, qui en avait espéré une autre; pourtant, comme il voulait laisser Adrienne parfaitement libre, il n'insista pas, et transmit à sa sœur le refus de la jeune fille. Mais madame Daubray n'était pas revenue seule pour chercher la réponse; persuadée d'avance que cette réponse serait favorable, elle avait amené Édouard, dont l'impatience était extrême. Pauvre jeune homme! Le coup fut terrible pour lui; cependant il ne voulut pas se retirer sans voir une fois encore celle en qui il avait placé toutes ses espérances de bonheur, hélas, si cruellement déçues! Il demanda la permission de lui faire ses adieux en présence de M. de Rougeville et de madame Daubray. Adrienne fut appelée. Elle était toute tremblante et pouvait à peine se soutenir. A sa pâleur, à ses regards troublés, un père aurait dû tout deviner; mais quoique M. de Rougeville aimât sa fille d'un amour sans bornes, il était trop peu habitué à lire les secrets de l'âme sur les physionomies.

« Adrienne! s'écria le jeune homme dès qu'il l'aperçut, est-il vrai que vous m'aimiez assez peu pour repousser ma demande? »

— Monsieur Édouard, répondit la jeune fille d'une voix altérée, j'ai dû répondre ainsi que je l'ai fait.

— D'où vous vient donc cet éloignement pour moi ? répliqua Édouard désespéré.

— De l'éloignement ! Dieu m'est témoin que je n'en éprouve pas, répondit-elle en lui tendant la main, et devant ma famille je puis protester de ma sincère amitié pour vous ; mais je l'ai dit, je ne désire pas, je ne veux pas me marier. »

Cette réponse fut la seule que l'on put arracher à la pauvre Adrienne. Peut-être si elle eût été seule, si on l'eût vivement pressée de questions, aurait-elle laissé échapper son secret ; mais devant son père, il lui était impossible de révéler la vérité ; car M. de Rougeville, apprenant les obligations qu'il avait à sa fille, n'aurait jamais voulu les accepter aux dépens du bonheur de cette chère enfant. Le jeune homme, pénétré de douleur, se retira, et partit dès le jour même.

Elle sentit un grand vide autour d'elle, la pauvre fille, lorsque, après cet effort de courage, elle se retrouva seule, face à face avec la rude tâche qu'elle s'était imposée. Cependant elle s'efforça de maîtriser son chagrin ; et soutenue par la science d'une bonne œuvre, elle s'appliqua surtout à cacher à son père ce qu'il lui en coûtait pour le rendre heureux. En la voyant toujours enjouée, toujours attentive, il ne se douta pas des larmes qu'elle versait à la dérobée.

Plusieurs mois s'écoulèrent, pendant lesquels Adrienne, devenue une véritable maîtresse de maison, rétablissait les affaires compromises, amassait des économies, payait les dettes, réglait le régime et les occupations de son père. Elle l'empêchait de veiller trop tard, ordonnait ses heures de repas, le conduisait à la promenade, respectant toutefois ses moments d'inspiration et les méditations de son génie. La santé du poète se rétablissait en même temps que sa fortune, et ce fut sous les auspices de sa fille qu'il acheva

le poème dont dépendait sa réputation. Le jour où M. de Rougeville mettait la dernière main à son œuvre, ce jour-là, par une coïncidence merveilleuse, Adrienne réglait les derniers comptes des créanciers. Elle était aussi au bout de sa tâche, et le soir venu, elle se jeta à genoux pour remercier Dieu, et pour relire la lettre de sa mère, dont elle avait accompli les vœux.

Le ciel lui devait le bonheur en récompense d'une telle conduite. Cependant le lendemain madame Daubray vint dans la maison et s'enferma quelque temps avec M. de Rougeville. Au sortir de cette entrevue, elle fit venir Adrienne, et lui annonça d'un ton de regret que le jeune homme qu'elle avait refusé, Édouard de Bussières, était sur le point d'épouser une riche héritière. A cette nouvelle, la jeune fille fut sur le point de s'évanouir ; mais sa tante la prenant dans ses bras :

« Rassure-toi, dit-elle, mon enfant, j'ai deviné ton secret ; et ce trouble où je te vois confirme ce que je viens de dire à mon frère. Tu aimais Édouard, et tu as fait au bonheur de ton père le sacrifice d'une affection si pure. Tu ne voulais pas le quitter, eh bien, sois tranquille, lui à son tour ne te quittera pas ; il t'accompagnera à Caen, où votre mariage sera célébré dans un mois. Et vous serez deux à veiller sur lui. »

Si la joie faisait mourir, Adrienne n'aurait pas survécu à ces heureuses paroles. Un mois après, elle recevait au pied de l'autel la bénédiction de son père et les serments de son époux. Maintenant elle a de jolis enfants qui égayent les loisirs du poète, tandis que lui, concentré dans son bonheur et toujours étranger aux affaires de ce monde, ignore encore les démarches faites par sa fille pour lui aplanir les voies de l'Académie Française.

N. FOURNIER.

## UN MARIAGE EN LIVONIE.

Mart, jeune et digne paysan, qui a gagné le cœur d'une charmante fille, Anna, l'a demandée à ses parents. La cérémonie du mariage vient d'être accomplie, et l'heureux couple regagne sa demeure dans le chariot du fiancé, au milieu d'une procession d'autres chariots occupés par le brantwerber (celui qui fait la demande en mariage pour un autre), les maréchaux, espèce de garçons de noce assistants du brantwerber, et d'autres amis. Les maréchaux étaient impatients d'exercer leur privilège, c'est-à-dire d'obliger toute voiture sur la route à leur céder le passage. La première qui se présenta était montée par d'humbles paysans comme eux, aussi disposés à se soumettre à cette coutume qu'à en exiger l'accomplissement pour eux-mêmes, et qui se retirèrent immédiatement sur les bas côtés, en agitant leurs bonnets en l'air devant le joyeux cortège. A quelques verstes de là, on aperçut une barouche, attelée de quatre vigoureux chevaux qui la faisaient voler au milieu de la route, comme s'ils eussent voulu tout renverser sur leur passage; un cocher à longue barbe se tenait raide et immobile sur le siège comme une machine à vapeur sur un convoi.

Le moment était venu de faire reconnaître le privilège. Le brantwerber, homme timide, semblait tout disposé à l'abandonner; mais dans les veines des maréchaux bouillonnait un sang plus généreux; ils avaient trop appris à se détourner pour leurs maîtres hautains, à s'enfoncer dans la boue des bas côtés, tandis que la voiture du baron ne se dérangeait pas d'un pouce, pour ne pas profiter d'une si belle et si rare occasion d'agir de représailles. Aussi, serrant fortement la bride de leurs

petits chevaux qui, par la force de l'habitude, commençaient patiemment à tourner la tête, ils les rapprochèrent les uns des autres, et, soutenus par Mart, qui encourageait hautement sa troupe à ne pas céder le terrain, ils présentèrent une solide phalange. Les quatre chevaux arrivaient à fond de train; le cocher, comme rappelé à la vie, leva le fouet suspendu à son poing et le fit claquer furieusement, en lançant à la troupe une bordée de jurons. Un choc semblait inévitable, quand à la portière de la barouche parut la large et bonne figure du droschky (le seigneur), qui, voyant ce dont il s'agissait, rendit au cocher une volée de jurons encore plus énergiques. Aussitôt la voiture se détourna, c'était assez. Tous les bonnets s'agitèrent, toutes les figures s'épanouirent, et il n'y eut dans la troupe personne qui ne se sentît disposé à se jeter dans un fossé à la première occasion, pour cette même bonne figure, et le cortège arriva tout joyeux à la petite ferme de Mart. Le chariot s'arrêta devant la porte encombrée d'hôtes qui attendaient son arrivée avec impatience.

Les maréchaux, fiers de leur victoire récente, étaient plus que jamais disposés à bien remplir leur rôle. Ce fut à qui s'emparerait des gants suspendus aux brancards du chariot, exploit qui porte bonheur, suivant une croyance populaire. La fiancée, soulevée par des bras vigoureux, fut déposée sur des peaux de brebis étendues devant la porte, emblème signifiant que désormais le chemin de la vie serait doux pour elle; emblème, souvent hélas! bien mensonger. Le brantwerber répandit du grain devant elle, symbole de l'abondance qui l'attendait dans sa nouvelle demeure; puis elle

fut portée en triomphe sur le seuil de la maison de son époux. Là, entourée de femmes qui jusqu'alors ne s'étaient pas mêlées à la cérémonie, et assise sur un fauteuil élevé, Liso, grand'mère de Mart, attendait la nouvelle mariée.

C'était leur première entrevue. La vieille dame jeta un regard pénétrant sur la jeune fille, en qui elle voyait à la fois l'amante que son petit fils avait chérie, et la femme qu'il avait choisie. Anna se courba involontairement, et sans qu'une parole fût échangée, la grand'mère se leva lentement, et tenant un bonnet de soie blanche, à la forme haute et raide, le plaça sur la jolie tête d'Anna. Au bruit confus des voix avait succédé le silence; les figures, tout à l'heure si ouvertes, étaient devenues sérieuses, car cette simple cérémonie remuait tous les cœurs. Le rapprochement de la jeunesse et de la vieillesse est dans tous les temps un spectacle touchant et une bien grave leçon.

Après avoir lentement ajusté le bonnet, la grand'mère considéra de nouveau Anna, et d'une voix cassée, mais distincte, répéta l'ancienne formule consacrée pour cette cérémonie : « Oublie ton sommeil, rappelle-toi ta jeunesse, aime ton mari; » touchant légèrement à chaque phrase la joue d'Anna. Puis se tournant vers Mart : « Ah ! mon fils, mon fils ! vous êtes un bon jeune homme, vous avez choisi une belle épouse, je sais qu'elle sera heureuse. » Et s'adressant à Anna : « Il a toujours été bon pour sa vieille grand'mère, ne le sera-t-il pas pour sa jeune femme ? J'espère que vous êtes digne de lui ! » Anna se redressant avec une dignité modeste, prit dans ses petites mains la large main de Mart, et y déposa un baiser respectueux ; puis faisant le tour de la salle, elle alla demander à chacun de ses nouveaux parents et amis leur amitié, en leur baisant aussi la main, suivant la coutume.

Mart la suivait des yeux avec ravissement, car il sentait que cette jolie figure

devait gagner tous les cœurs. Anna alla ensuite se placer près du fauteuil de la grand'mère, et rapprocha un tabouret de bois sous ses pieds, comme pour indiquer que son service filial était commencé.

Dans la pensée de toutes les personnes présentes, et surtout des femmes, la cérémonie de poser le bonnet était bien la plus importante du mariage ; Anna surtout partageait cette opinion. Elle avait écouté les exhortations et reçu la bénédiction du prêtre avec un recueillement craintif ; mais ce n'était rien en comparaison de ce qu'elle avait éprouvé quand la main de la vieille grand'mère avait touché sa joue, et que le bonnet lui avait été posé sur la tête. Alors elle avait compris qu'elle était devenue une femme.

Après avoir participé à un repas substantiel, les hôtes se dispersèrent, et plus tard, dans la soirée, se réunirent de nouveau pour continuer les fêtes. Le brantwerber se plaçant devant l'assemblée, tira de sa poche un petit paquet, et en déploya un objet qu'on aurait pu au premier abord prendre pour quelque variété de drapeau national, mais que les dames eurent aussitôt reconnu pour un tablier de la façon la plus à la mode. Puis, allant chercher au milieu de la foule Anna qui s'y était cachée, il se mit en devoir, avec une gaucherie peut-être plus réelle qu'affectée, de l'attacher autour de la taille d'Anna.

Les maréchaux s'approchèrent alors ; et prenant chacun un coin du tablier, l'examinant attentivement, ils dirent en secouant la tête : « Ce n'est pas là un bon tablier.

— Qu'y manque-t-il ? demanda le brantwerber.

— C'est une vieille étoffe, répondirent-ils ; il y a un trou.

— Cela pourra peut-être se raccommoder, reprit le brantwerber en jetant dedans un demi-rouble d'argent.

— C'est bien pour commencer, mais cela ne suffira pas. Tenez bien, Anna. »

Et chacun d'eux jeta une pièce d'argent, en disant que le trou était plus grand qu'ils ne l'avaient cru, et qu'il faudrait pour le boucher beaucoup de pièces comme celles-là. Tous les hôtes vinrent ensuite tour à tour jeter leurs offrandes, qui tombaient lourdes ou légères, suivant les moyens de chacun. Longtemps dura cette petite pluie d'argent, et à chaque don, Anna inclinait légèrement la tête en disant à voix basse : « *Olge tervis !* je vous remercie. »

Les maréchaux s'approchèrent encore et déclarèrent qu'ils découvraient d'autres trous, et de fort grands, qu'ils n'avaient pas vus d'abord, sur quoi ils jetèrent une nouvelle offrande. Leur exemple fut aussitôt imité avec un redoublement d'ardeur. En vain Anna répétait-elle, *olge tervis !* en vain Mart voulait-il s'interposer en s'écriant : « *Kull, kull, ea kull !* Assez, assez, c'est bien assez ! » les dons pleuvaient toujours. La mesure plus ou moins pleine du tablier de la fiancée est autant l'indice de sa popularité que de celle du jeune époux. Mart, avec son bon cœur et son bras vigoureux, avait rendu trop de services à ses voisins pour qu'ils ne cherchassent pas à s'acquitter dans une occasion comme celle-ci, où l'on suppose les cordons de la bourse assez faciles à délier.

Après l'argent vinrent d'autres dons de nature différente. Une main jeta un paquet de belle laine blanche; une autre une pièce de bonne toile, puis du drap, des rubans, des gants fourrés, de la dentelle,

et divers objets de toilette féminine. Ensuite une mesure d'œufs frais fut déposée auprès d'elle; de l'autre côté, une jarre de beurre salé; en face apparut tout à coup un rouet tout neuf; puis un panier d'où l'on voyait sortir les têtes de plusieurs poulets; et enfin quelqu'un poussa devant elle un jeune veau. Au milieu de ces richesses rustiques, Anna semblait la déesse de l'abondance; et cependant les objets s'accumulaient toujours dans le tablier dont les cordons menaçaient de se rompre, et que les bras de la jeune fille allaient bientôt ne pouvoir plus soutenir; enfin, les maréchaux déclarèrent qu'on n'y voyait plus un seul trou.

En ce moment la vieille grand'mère s'avança en chancelant, et tournant vers les maréchaux sa figure vénérable où se peignait le bonheur, elle leur dit que tout jeunes qu'ils fussent, ils étaient bien aveugles; qu'elle voyait avec ses vieux yeux un grand trou que son offrande seule pouvait boucher.

« Ma fille, dit-elle à Anna, vous avez là de jolis cadeaux, et vos voisins vous ont rendue fort riche; mais le temps viendra où il ne vous restera rien de tous ces biens terrestres; alors avec la bénédiction du Seigneur, vous trouverez suffisant ce que je vais vous donner. » Et en même temps elle tira de sa poche une vieille Bible qu'elle plaça sur le monceau de présents.

*Traduit de l'anglais par SEVERIN.*



espèces de corbeilles qui entourent les troncs des arbres ; vous passez devant un bosquet, on y vend des fleurs... Sous vos pieds, à vos côtés, sur vos têtes, partout des fleurs dont les odeurs se mêlent et forment un doux parfum qui se réunit à la fraîcheur du soir. Puis, dès que le firmament s'illumine d'étoiles, le jardin s'illumine de lustres en verres de différentes couleurs, aux branches des arbres se balancent des lanternes chinoises en papier bleu, jaune, rouge ; un immense orchestre élevé en amphithéâtre, sous une espèce de tente, se couvre de musiciens, les promeneurs viennent s'asseoir sur des chaises, et des quadrilles, des polkas sont exécutés, tour à tour, avec une verve qui, si vous étiez seule, vous ferait vous lever et prendre votre chaise par les bras pour danser ou valser avec elle... Mais une cantatrice s'avance, sa tête est ornée de deux agrafes de fleurs, des fleurs sont à son corsage, dans sa main ; elle chante les craintes et les espérances de *la Mère du marin* — Un chanteur, une fleur à la boutonnière,

nous fait entendre *les Trois âges*, c'est une bonne grand'mère qui raconte à ses petits-enfants la vie de son cœur — Un autre chanteur exprime l'amour du marin pour *sa goëlette* — Enfin, deux jeunes cantatrices s'avancent toutes parées de fleurs. L'une chante : « J'ai peur ; ma voix descend quand je dois la hausser — Quelle folie ! lui répond sa sœur ; allons, remets-toi. » La pauvre petite essaie de chanter, mais elle tremble trop. « Eh bien ! chantons ensemble, cela te donnera du courage, » reprend sa sœur. Tel est le sujet de ce charmant duo que je vous recommande, mesdemoiselles, il a pour titre : *La Voix tremblante*, et se trouve chez Bernard Latte.

Après cette première partie du concert, on se promène dans le jardin, on s'assied à l'écart, en famille, on prend des rafraîchissements, des glaces... puis le concert continue, et l'on rentre chez soi tout imprégné de l'odeur des fleurs et des sons d'une douce harmonie.

M<sup>me</sup> J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

## MÉLANGES.

### LE LOUVRE.

Est-il en France un nom qui évoque plus d'éclatantes images, plus de souvenirs divers, plus de fierté nationale, plus de graves et philosophiques pensées, que ce nom de *Louvre*, devenu chez nous le synonyme de palais des rois et des arts ? Ce seul nom ne réveille-t-il pas à la fois les âges héroïques de la féodalité, les splendeurs de la *Renaissance*, les horreurs des guerres religieuses, les pompes du dix-septième siècle, les gloires et les crimes de la royauté ; Philippe-Auguste et Charles VI, François I<sup>er</sup> et Charles IX, Louis XIV et Napoléon, ce grand capitaine, dont le cha peau militaire domine ces couronnes fleurdelisées ?

Oui, toute l'histoire de France se résume dans ce mot *Louvre* ; mais ce mot mystérieux, personne n'en sait avec certitude la source ni le sens ! Est-il gaulois, romain ou franc ? Dans quels idiomes barbares faut-il chercher son étymologie ?

Les vieux chefs capétiens qui érigèrent une première forteresse sur la rive droite de la Seine, lui imposèrent-ils le nom tudesque de *Lower*, qui signifie *château* dans le dialecte de cette Saxe où étaient nés, dit-on, les ancêtres de Robert le Fort ?

Ou bien fut-ce le nom latin de *lupara* (c'est-à-dire *tanière de loup*), qui désigna d'abord une ferme isolée, où se rendaient les comtes et les rois de Paris pour

chasser le *loup* dans les grands marais qui longeaient le fleuve ?

Les historiens adulateurs auraient-ils donné jadis à Paris une origine semblable à celle de Rome, et la *louve* de Romulus et de Rémus serait-elle venue des bords du Tibre peupler ceux de la Seine ?

Quoi qu'il en soit, l'époque de la fondation du château du Louvre n'est pas plus connue que la racine de ce nom ; il se montre à peine dans quelques chartes de la première et de la seconde race ; son importance historique ne date que de Philippe-Auguste, qui bâtit au milieu de la cour d'honneur la fameuse *grosse tour* ou donjon du Louvre, et qui en fit, pour ainsi dire, la clef de voûte de la monarchie, en ordonnant que tous les grands fiefs du royaume *relèveraient* de cette tour, c'est-à-dire que les seigneurs-vassaux de la couronne rendraient au roi en ce lieu l'hommage féodal.

Mais, par une bizarrerie qui se rencontre souvent dans les usages de ces vieux temps, le roi lui-même était vassal des religieux de Saint-Denis de la Chartre, parce que sa tour du Louvre fut construite sur leurs terres, et le roi devait aux bons moines un *cens* ou tribut annuel de 30 *sous parisis*, qu'il fut obligé de transporter sur la prévôté de Paris, afin que sa *maîtresse-tour*, d'où relevaient tous les duchés et comtés souverains, ne relevât plus elle-même d'un obscur monastère de la Cité.

A voir aujourd'hui notre beau Louvre étaler sa majesté gracieuse et paisible, avec ses blanches colonnades, ses pavillons brodés de sculptures, son large escalier de marbre et ses galeries pleines de trésors qui sont à tous, et dont tous peuvent jouir ; à voir cet éblouissant sanctuaire du génie, on ne se souvient guère de l'ancienne résidence des petits rois de Lutèce, ni du manoir féodal de Philippe-Auguste.

Qu'on se figure une enceinte de murailles s'étendant en longueur depuis la rivière jusqu'aux masses de maisons qui

séparent maintenant la rue Saint-Honoré de la place du Vieux-Louvre, et en largeur depuis la rue Froidmanteau jusqu'à la rue du Coq ; de noires murailles, entourées de fossés profonds, et percées çà et là d'étroites meurtrières ; de nombreuses tours, rondes, carrées, octogones, dressant vers le ciel leurs flèches ardoisées aux girouettes peintes, leurs plates-formes crénelées, et leurs calottes de plomb hérissées de fleurons en fer : des *portaux* massifs protègent leurs étroites issues, à grands renforts de herses et de ponts-levis ; puis, au-delà de ces fossés pleins d'eau, de ces ponts mobiles, de ces guichets ténébreux, voici une vaste cour intérieure, sombre et humide, au milieu de laquelle surgit la *grosse tour*.

Dans cette tour, dont les murs avaient deux toises d'épaisseur, sous la garde des hommes d'armes, sous la protection d'un second fossé et d'un second pont-levis, dormaient les rois, le *trésor de leur épargne* près de leur chevet, et leurs prisonniers d'État sous leurs pieds ; car la *maîtresse-tour* était à la fois palais, trésor et prison. Trois comtes de Flandre, un roi de Navarre, un duc de Bretagne, un duc d'Alençon et bien d'autres captifs illustres se succédèrent dans ses cachots !

Il y eut aussi des rois de France qui gémissaient dans leur Louvre : c'était là que Charles VI en démençe cachait sa déplorable vie dans la misère et l'abandon.

Toutes les pages de l'histoire du vieux Louvre ne sont pourtant pas aussi lugubres : le nom d'une de ses tours, celle de la *Librairie*, rappelle qu'un autre roi, Charles le Sage, aima la science, et rassembla dans cette tour neuf cents manuscrits, comprenant des poèmes, des traités d'astrologie, des romans de chevalerie et des livres d'église, la plupart *historiés* de belles peintures ; mais cette riche bibliothèque, antérieure à l'invention de l'imprimerie, fut presque entièrement dispersée pendant les désordres du règne de

Charles VI, et il ne resta qu'un petit nombre de volumes, qui devinrent la base de la Bibliothèque royale.

Les historiens nous ont conservé le tableau et le catalogue de cette librairie, qui occupait deux étages de la gosse tour. Les livres, reliés en bois, couverts de velours ou de moire, étaient rangés à plat sur des rayons, et comme leur format et leur lourdeur incommode ne permettaient pas de les tenir à la main, on les déposait, pour lire, sur des lutrins tournants, à trois et quatre pupitres qui recevaient plusieurs ouvrages à la fois. Les fenêtres, obscurcies par les vitraux colorés et les treillis de fil d'archal, laissaient à peine pénétrer un faible crépuscule dans cet asile de l'étude, où des chandeliers de cuivre étaient préparés pour suppléer à la lumière du jour. Gilles Malet fut le premier bibliothécaire en titre d'office ; sa mémoire est honorée des bibliophiles, qui lui savent gré d'avoir enregistré les manuscrits de Charles V.

Les autres tours du Louvre avaient chacune sa destination spéciale comme les tours du Palais, et plus ou moins clairement énoncée par leurs noms : les *tours de l'Horloge, de l'Armoirie, de la Fauconnerie, de la Grande-Chapelle, de la Petite-Chapelle, la tour de la Tournelle*, ou du Conseil, la *tour où se met le roi quand on joute*, se représentent à nous avec leurs attributions ; les *tours de l'Etang, des Portaux, du Fer-à-Cheval, de l'Ecluse, et de l'Orgueil*, nous indiquent leur situation et leur caractère d'architecture ; quelques-unes, telles que la *tour de Windal*, portaient un nom d'homme, soit celui de l'architecte qui les avait construites, soit celui d'un personnage qui les avait habitées. Dans chaque tour commandait un concierge ou capitaine, et ces charges honorifiques, qui ne demandaient pas résidence, étaient réparties entre les plus puissants seigneurs de la noblesse.

Les basses-cours entourées de bâtiments avaient, de même que les tours, des noms

qui expliquaient leur usage : la *maison du Four, la Pannerie, la Saucerie, l'Épicerie, la Pâtisserie, l'Échansonnerie, la Bouteillerie, le lieu où l'on fait l'hypocras*, etc. On comptait dix ou douze chapelles dans le Louvre, et la plus considérable, dédiée à la sainte Vierge, était ornée de statues au dehors et au dedans. Autrefois la sculpture employée à la décoration intérieure se rehaussait d'or et de couleurs tranchantes ; on laissait seulement le ton de la pierre aux images qui restaient exposées en plein air.

Les appartements royaux, qui regardaient la principale cour, étaient fort spacieux, mais à peu près nus de meubles : des coffres, des bancs, des tables, des dressoirs, grossièrement et lourdement travaillés, se montraient seuls dans ces vastes salles, peintes à la colle ou tapissées de cuir doré, avec des lambris de châtaignier ciselé, des cheminées surchargées d'ornements, et un pavé en échiquier. Le bleu, le vermillon et le blanc brillaient partout. Charles V avait fait exécuter des peintures d'oiseaux et d'animaux dans quelques chambres.

Les noms des salles ne nous apprennent pas bien ce qui se passait dans chacune : la *salle neuve du roi, la salle neuve de la reine, la salle de la trappe, la salle basse*, étaient les plus belles ; dans cette dernière, dont les parois offraient un paysage, et qui n'avait pas moins de huit toises de longueur, on donnait ces festins splendides où des pages à cheval apportaient les plats ; la *salle de Saint-Louis*, qui servait aux réceptions d'ambassadeurs et aux cérémonies de l'hommage féodal, surpassait en grandeur la *salle basse*, puisqu'elle avait soixante-douze pieds de long, et occupait toute la hauteur de l'édifice.

Ce château, semblable à une place de guerre, contenait un arsenal rempli d'armes offensives et défensives. Les différents jardins, qu'on avait ménagés entre les bâtiments et les cours, afin d'égayer d'un

peu de verdure l'aspect de ces murs enfumés, ressemblaient beaucoup à ceux qui n'ont pas encore disparu dans les quartiers populeux de Paris : le plus grand de ces jardins, que le soleil ne visitait jamais, avait environ cent cinquante pieds carrés, et l'on n'y récoltait pas de raisin, ainsi que dans le jardin du Palais.

Enfin, pour que rien ne manquât à ce séjour royal, on y trouvait une lice disposée pour les joutes, et un endroit pour les jeux de ce temps-là : le mail, la paume, les *poulies*, etc. Près de la lice, au lieu même où commence la rue Froidmanteau, on nourrissait les lions du roi, et leurs terribles rugissements se mêlaient à la plainte roucouillante des pigeons dans leurs colombiers.

Les rois de France restèrent au Louvre pendant plusieurs siècles; mais cette habitation était triste et insalubre, surtout dans les temps d'épidémie et de mortalité. Quand Charles V eut bâti l'hôtel Saint-Paul dans le faubourg Saint-Antoine, ses successeurs préférèrent comme lui cet hôtel, et ne revinrent au Louvre que pour faire acte de rois.

C'était dans ce château qu'on logeait les ambassadeurs et les princes étrangers. Charles-Quint y fut conduit lors de son passage à Paris, et François I<sup>er</sup> lui mit ainsi sous les yeux les cachots où étaient morts plusieurs prisonniers couronnés, comme pour faire trembler l'empereur au souvenir de la captivité de Madrid. Charles-Quint assista en quelque sorte aux derniers moments du vieux Louvre.

Les jours de destruction étaient arrivés pour ce château de tant de rois; mais là, par une exception assez rare, la destruction n'eut rien de regrettable, car ce sinistre château-fort ne s'écroula que pour renaître en palais radieux et magnifique.

Ce fut François I<sup>er</sup> qui, enthousiaste des monuments construits dans le goût italien, porta les premiers coups à la forteresse de Philippe-Auguste. En 1528, le gros don-

jon du Louvre et plusieurs tours du château furent abattus pour faire place à des constructions nouvelles, emblème de la féodalité s'écroulant devant la civilisation, et bientôt, d'après les plans du célèbre architecte Pierre Lescot, on commença d'élever le corps de logis qui touche au quai, et cette aile occidentale du Louvre actuel, qui en est encore la plus belle partie.

Henri II et ses fils poursuivirent l'œuvre de François I<sup>er</sup>. Henri II a laissé, sur les constructions faites sous son règne, un témoignage immortel de sa galanterie, et les H et les D entrelacés, les belles têtes de Diane levant leur front orné du croissant mythologique, entre de gracieux lévriers ou de fiers lions, ont enchaîné pour jamais au Louvre la mémoire de Diane de Poitiers.

Mais une autre mémoire qui plane aussi sur le Louvre, y brille d'un éclat plus pur et plus glorieux; c'est celle de notre grand statuaire, Jean Goujon, qui a couvert des prodiges de son ciseau toute la façade intérieure du bâtiment de Henri II.

On prétend que Goujon, monté sur son échafaudage, travaillait encore à ces superbes sculptures, lorsqu'un coup de feu, le matin de la Saint-Barthélemy, renversa ce grand homme expirant dans la cour du Louvre, tandis que, près de là, Charles IX, du haut d'un balcon, arquebuserait les protestants fugitifs qui essayaient de traverser à la nage la rivière teinte du sang de leurs frères et obstruée de leurs cadavres.

La tradition relative à la barbare conduite du roi est plus certaine que l'anecdote qui concerne le meurtre du sculpteur. Brantôme la rapporte comme un haut fait du fils de Catherine de Médicis. Ce balcon est celui qui donne sur le quai, près de la grille du jardin de l'Infante.

Ce ne fut pas le seul assassinat dont le Louvre fut le théâtre : en 1617, le jeune Louis XIII, impatient de régner par lui-même, ou du moins par ses ministres,

pria les favoris qui l'entouraient de le dé-livrer de la régence de sa mère et de la ty-rannie du maréchal d'Ancre, Concino-Concini. Ce Florentin, qu'on haïssait comme on haït tous les parvenus, fut tué de trois coups de pistolet sur le *pont dor-mant* du Louvre, et, pour justifier ce crime par un autre crime déguisé sous des formes juridiques, la veuve du maréchal passa de l'appartement de la reine-mère à la Bastille, et alla ensuite expier sa fortune inouïe sur un bûcher, en place de Grève.

Depuis l'extinction de la race des Va-lois, chaque règne apporta, pour ainsi dire, sa pierre à l'édification de cet im-mense palais, dont l'ancienne monarchie a légué l'achèvement à la France nouvelle. Henri IV et Louis XIII bâtirent cette ma-jestueuse galerie qui suit pendant un demi-quart de lieue le cours de la Seine, et joint le Louvre aux Tuileries.

L'aile occidentale du Louvre fut termi-née, sous le second de ces deux rois, par le pavillon de l'horloge, dont les belles cari-atides appartiennent encore à Jean Gou-jon, car le sculpteur Sarrazin ne fut que le copiste de ce maître.

Claude Perrault, le médecin-architecte, vient ensuite, qui, dans les plus belles an-nées du règne de Louis XIV, créa la fameuse colonnade en face de Saint-Germain l'Auxer-rois, et commença les trois ailes de bâti-ment qui forment le magnifique carré du Louvre.

Les L couronnées de Louis XIV et de Louis XV, le coq républicain et l'aigle napoléonienne, se côtoyant pacifiquement sur les frontons et les soubassements du Louvre, attestent que tous les régimes po-litiques se sont religieusement transmis la continuation du grand œuvre; bien que le Louvre ait été sans retour abandonné par les rois, depuis que Louis XIV y installa les Académies, et en céda généreuse-

ment la possession aux arts et aux sciences.

Napoléon commença, et notre époque aura sans doute l'honneur d'achever la grande galerie, qui, parallèle à celle des tableaux, complétera la jonction du Louvre et des Tuileries.

Les proportions du palais, formé par cette réunion de palais, auront alors de quoi étonner l'imagination la plus hardie, et nos enfants jouiront d'un spectacle uni-que dans le monde en se promenant dans l'immense Carrousel, qui n'offrira plus sans doute l'aspect d'une esplanade aride et nue, mais bien d'un jardin planté de beaux arbres, semé de fontaines jaillissantes, de statues, d'obélisques, de monuments de tous genres.

Bien des années s'écouleront peut-être avant la réalisation de ces merveilles; mais n'est-ce pas déjà une merveille que la grande cour du Louvre, le plus parfait, le plus beau monument de Paris après Notre-Dame? Ne sont-ce pas des merveilles aussi que ces richesses intérieures, si dignes de l'édifice qui les renferme; ces salles étin-celantes de marbres et de dorures, où s'entassent les précieux débris de l'Égypte, de Rome, de la Grèce et du moyen âge?

Quel étranger n'est saisi d'admiration et d'enthousiasme lorsque, après avoir franchi les degrés du grand escalier du Musée, il plonge ses regards dans cette ga-lerie qui se prolonge à perte de vue entre deux rangées de chefs-d'œuvre empruntés à tous les âges de la peinture moderne?

Le Louvre n'est-il pas, dès aujourd'hui, la gloire de Paris et de la France? Croi-raït-on que Dagobert avait ses meutes, ses chevaux et ses équipages de chasse sur l'emplacement de notre Musée! La *Louve* du Parisis peut porter un défi à celle de Rome: le Capitole envierait notre Louvre.

P. L. JACOB, *bibliophile*.

## DE L'EMPLOI DU TEMPS.

Au point de vue chrétien, le temps, ce domaine de Dieu, nous a été prêté par lui pour gagner le royaume du ciel; Jésus-Christ nous l'a acquis au prix de son sang; le mal employer ou le perdre, c'est fouler aux pieds les mérites du Sauveur. Aussi, dès le commencement du christianisme, l'*emploi du temps* a-t-il été strictement réglé par tous ceux qui voulaient vivre selon Dieu, et jamais l'oisiveté n'a été la compagne de la sainteté.

Au point de vue purement humain, le temps est tout aussi précieux : il sert à gagner la fortune, à acquérir les talents et les connaissances dont on a besoin, à remplir dans toute leur étendue les devoirs de l'état où l'on se trouve engagé, et jamais, nous osons le dire, ces devoirs ne seront accomplis par une personne qui ne connaît pas le prix du temps. Filles, épouses, mères, quelque soit le bon désir qui vous anime, si vous n'êtes avares du temps, jamais vous ne serez à la hauteur de vos obligations. Les jours, les semaines, les mois, les années s'écouleront, et vous n'aurez rempli que la moindre partie de votre tâche, vous aurez passé inutiles, et vous n'emporterez que de tardifs regrets.

Sans vouloir astreindre servilement nos jeunes lectrices à un plan de vie, nous leur conseillerons cependant de se faire à elles-mêmes une règle qui les guide, et de diviser les heures de leur journée de façon à ce que chacune d'elles ait son occupation ou son délassement. Que la prière, l'étude, la lecture, les arts d'agrément, les travaux d'aiguille, aient des heures fixes; que les promenades, les visites aient également des moments réglés; que l'heure du lever soit invariable et aussi matinale que possible, et la journée sera remplie; et le soir, en jetant un coup d'œil sur le tableau des heures écoulées, l'on ne sentira pas le regret insupportable, le malaise cruel que fait naître l'oisiveté, ce triste fléau que suivent l'ennui, le *spleen* et le dégoût de soi-même.

Aimons donc l'ordre, pour Dieu, puisqu'il a mis tant d'ordre en ses œuvres; pour nous-mêmes, puisque c'est le moyen d'employer la vie, ce don d'en-haut; et pour les autres, puisque c'est le moyen de leur être utiles, et de ne pas séjourner ici-bas sans laisser une trace de son passage et un doux souvenir après soi.

M<sup>me</sup> EVELINE RIBBECOURT.

## Économie Domestique.

### LE THÉ.

Le thé s'achète ordinairement en petite quantité. Les boîtes qui le contiennent sont doublées de feuilles de plomb et renferment chacune deux boîtes en plomb, l'une pour le thé vert, l'autre pour le thé noir. Il serait peut-être mieux de se servir de vases de porcelaine à ouverture étroite.

C'est à vous, mesdemoiselles, qu'est réservé le soin de préparer cette boisson. Si c'est pour un jeune frère qui a été gourmand, l'infusion doit être très-légère, très-chaude, et assez sucrée pour qu'il désire en boire souvent.

Si vous habitez loin des sources, loin des rivières; si l'eau que vous buvez vient de puits très-profonds, corrigez la froideur, la crudité de cette eau en y ajoutant une infusion de thé.

Lorsque les premiers jours de printemps, ces jours mêlés de vent, de soleil et de pluie, ont amené les rhumes, les transpirations interceptées, les malaises, ce que l'on appelle vulgairement la grippe, il est bon de prendre matin et soir une tasse de thé léger et bien chaud; dans les automnes humides, cette boisson est encore d'un usage salutaire.

Mais à dix heures du soir, en hiver, lorsque l'industriel, le banquier, l'avocat, le magistrat, le guerrier, l'artiste, le médecin et l'employé, fatigués des travaux du jour, se retrouvent en famille, alors mesdemoiselles, vous faites rouler une table dans un des coins du salon. On vous apporte, sur un plateau, un grand bowl, la théière, le sucrier, le pot à crème, les tasses armées de leurs cuillères, des assiettes couvertes, les unes de minces tartines beurrées, les autres de pâtisseries de toutes sortes, une pile de petites serviettes de toile damassée ou de batiste écrue, ayant au

milieu un chiffre brodé dans un écusson, ou bien un chiffre surmonté d'une couronne de titre, ou bien encore des armoiries. Vous comptez les personnes présentes; elles sont douze, je suppose. Quand l'eau bout, vous en versez dans la théière pour l'échauffer, puis vous rejetez cette eau dans le bowl. Aussitôt vous mettez dans la théière trois cuillères à café de thé vert, neuf de thé noir, ce qui fait douze, vous versez dessus de l'eau bouillante, assez pour les couvrir: après un quart-d'heure d'infusion vous remplissez la théière avec de l'eau bouillante; après un autre quart-d'heure, pendant lequel, avec la pince à sucre, vous mettez du sucre dans les tasses, vous accrochez la passoire d'argent à la théière, vous versez du thé à moitié dans les tasses, vous remplissez encore la théière avec de l'eau bouillante et vous achevez de remplir les tasses, en laissant place pour une cuillère à bouche de bonne crème.

Si vous faites une consommation habituelle de thé, il faut mettre sécher le thé que vous retirez du fond de la théière, et quand vous aurez du nankin à laver, vous ferez bouillir deux poignées de ce thé dans un chaudron plein d'eau que vous passerez ensuite pour y faire savonner les vêtements de nankin. Cette eau leur conservera leur couleur.

Si vous avez des tapis, gardez le thé que vous retirez du fond de la théière, et, tout humide encore, répandez-le sur votre tapis avant de le faire balayer avec un balai de Lyon ou un balai de chien-dent. Ce thé redonne du ton aux couleurs du tapis et ramasse la poussière, qui alors ne s'élève pas sur les meubles.

## CORRESPONDANCE.

DIEU PROTÈGE LA FRANCE ! ma chère amie; jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu tant de fruits suspendus aux arbres, couvrir la terre ou naître dans son sein; jamais le ciel n'a montré tant d'étoiles... Soyons reconnaissantes envers Dieu qui donne aux riches afin que les riches donnent aux pauvres, et que tous ses enfants profitent ainsi des biens qu'il répand sur la terre.

Il me semble que ce bonheur commun m'inspire le courage de travailler, le désir de bien faire. J'en profite pour t'expliquer notre planche VIII.

Le n° 1 est un col qui se brode au plumetis, sur mousseline. C'est bien le dessin le plus original. Tu sais que les broderies mates sont à la mode. Voici, tout simplement, comment celle-ci s'exécute. Le grand rond est un gros pois, et le petit est un œillet. Tu vois qu'il est difficile d'user une pareille broderie, et si, avec le temps, on y était parvenu, ce ne serait que du côté où la mousseline est unie; mais alors on la remplacerait par une autre bande de mousseline que l'on arrêterait par un point de cordonnet fait sur celui qui ondule dans l'intérieur du col. Ce col se festonne à l'extérieur. Il se monte, comme tous les cols, à un petit collet.

Le n° 2 est la manchette pareille.

Le n° 3 est tout ce que tu voudras : un dessin pour pelote — pour robe de baptême — pour mouchoir — pour broder au-dessus de l'ourlet d'un jupon de percale et entre les plis d'une jupe de mousseline.

Le n° 4 est un entre-deux qui se brode entre les plis de la pièce de poitrine d'une chemise d'homme.

Le n° 5 est un encadrement de mouchoir qui se brode en points de cordonnet.

Le n° 6 est un écusson qui se brode en

fil d'Écosse, au passé et au point d'armes. Si le mouchoir est destiné à une jeune femme, tu brodes la rose, et dans l'autre écusson tu brodes la première lettre de son petit nom — si le mouchoir est pour un homme, tu brodes la branche d'olivier, et dans l'autre écusson, tu brodes la première lettre de son nom; bien entendu que ce dernier mouchoir n'a qu'un ourlet tout autour. Je t'enverrai prochainement un autre écusson contenant une épée et une ancre; tu auras à choisir entre le civil, l'état militaire, et la marine.

Cet écusson se brode aussi sur les mouchoirs à vignettes, mais alors tout ce qui est indiqué en point de cordonnet se fait de la couleur des vignettes, en coton rouge ou bleu; le passé se fait en coton blanc.

J'ai vu aussi cet écusson sur des mouchoirs de baptême écrite, à vignettes. Une couronne de titre était brodée au-dessus de l'écusson, et chacun des côtés de cet écusson, contenait une lettre.

Si tu brodes ce dessin au métier, tu peux faire un nœud sur chacun de ces petits points noirs. Si tu ne sais pas broder en nœuds, tu peux faire un petit pois formé de trois petits points, alors tu peux broder cet écusson au plumetis.

Le n° 7 est le dessin de pantoufles que tu m'as demandé. Ce dessin peut aussi servir pour tabouret, pour petite chaise, pour cabas et pour tabouret de piano.

Le n° 8, ce sont les signes qui représentent les couleurs employées dans ce dessin.

Le n° 9 est le dessin d'une de ces bobèches en papier que l'on place sous les bobèches de cristal qui préservent les flambeaux. Tu calques ce dessin sur un morceau de papier blanc que tu découpes

comme ce modèle. Tu achètes une feuille de papier à faire des fleurs, rose ou bleu ; tu en tailles un carré de 22 centimètres, tu le plies en deux, ensuite en deux, encore en deux ; quand il est en cet état, tu l'arrondis ; avec une épingle, tu attaches dessus le papier blanc sur lequel tu as calqué et découpé ce dessin, puis, avec un crayon tu passes, à l'intérieur, une raie autour de ces jours, et une simple raie pour indiquer les contours de l'extérieur, sans avoir égard aux petites dents ; tout ceci terminé, tu détaches la feuille de papier blanc, et avec des ciseaux bien affilés, tu découpes ensemble, les unes sur les autres, les huit feuilles de papier rose ou bleu ainsi que les petites dents qui les entourent.

Ces bobèches se font ordinairement à l'emporte-pièce, elles coûtent 40 centimes chacune ; j'ai voulu que tu aies le plaisir de les faire toi-même, et j'ai composé ce dessin ; mais tu peux en composer un autre, s'il ne te plaît pas. Ton journal est le seul qui ait pensé à ce gracieux travail.

Le n° 10 est une pèlerine de tulle ou de mousseline brodée que je te conseille de tailler sur les modèles, n°s 10, 11, 12, 13, planche I. Tu réuniras, par un mince surjet, le derrière aux devants, que tu découvriras sur la poitrine, et, à la pèlerine, tu coudras le petit collet, auquel tu ajouteras le col. Au bas de ce col, et au bas de cette pèlerine, coudras un tulle brodé ou une dentelle à peine froncée. L'agrafe seule suffit. Je ne comprends pas l'utilité de ces deux barbes de tulle ni de ces deux bouts de ruban ; et puis, le tulle ou la dentelle sont trop froncés, je t'en avertis.

Le n° 11 est le dessin d'une de ces manches de mousseline que l'on coud sous des manches courtes ou qui dépassent sous des manches à la religieuse.

Le n° 12 est la moitié du dos d'un corsage de robe de mousseline, froncée sur les épaules.

Le n° 13 est un des côtés du devant. Tu vois que tu peux fermer ce corsage du

haut ou l'ouvrir en faisant cette échancrure sur la poitrine. Les personnes grasses taillent ces devants en droit fil, les personnes maigres les taillent en biais, en posant le droit fil sur cette échancrure, c'est-à-dire, à partir du haut, près de l'étoile, jusqu'au chiffre 20.

Le dos se fronce trois fois au milieu du bas du corsage.

Le devant se fronce quatre fois au milieu du bas du corsage. Ces fronces doivent commencer et finir en biais, ainsi que l'indiquent ces raies sous les chiffres 13—7—2 — dans le haut, à partir des deux étoiles, le devant se fronce trois fois. Ces corsages se garnissent d'une ruche de tulle ou d'une dentelle haute de 3 centimètres, et se ferment sur la poitrine par des brides et des petits boutons.

Le n° 14 est la moitié de la ceinture que l'on a maladroitement placée le haut en bas.

Le n° 15 est une manche courte, garnie de deux bandes de mousseline festonnée. Tu peux aussi garnir ces manches d'une ruche pareille à celle du devant de la robe.

Le n° 16 est une manche en biais, dans le cas où la robe ne serait pas faite en mousseline.

Tu vois que cette toilette est celle de la figurine qui est debout. Le mantelet *Marie-Antoinette*, en mousseline pareille à la robe, est taillé sur les modèles n°s 6 et 7, planche V, excepté que les devants sont terminés en pointe. Les festons des volants, ceux du mantelet doivent être pareils.

Quant à la figurine qui est assise, le corsage de sa robe de taffetas rose est taillé sur les modèles de corsage à pointe que je t'ai donnés si souvent. Cette mode a au moins cinq ans de date... elle est si jolie qu'elle est toujours jeune.

Le fichu de cette figurine est formé d'un morceau de tulle d'un mètre carré, arrondi derrière, au bas de la taille, comme pour former pèlerine. On y fait tout autour un petit ourlet auquel on coud une dentelle haute de 8 centimètres, très-froncée der-

rière, et ensuite cousue à plat. On plie ce fichu en deux, en ayant soin que le pied de la dentelle du côté du dessus retombe sur la tête de la dentelle du côté du dessous ; on forme au milieu quatre plis plats, comme pour un fichu à la paysanne, puis, en travers de ces plis, on forme un pli au milieu du dos, et un sur chaque épaule. Ces plis, on les arrête à l'envers par un point de côté, et, en mourant, sur une profondeur de 3 centimètres et sur une longueur de 6 centimètres. Ce fichu en tulle noir, en tulle blanc, est selon moi préférable à toutes les pèlerines, à tous les canezous du monde.

Les manches courtes de cette figurine sont ornées, au bas, de trois plis, comme la jupe.

Les manches blanches, en tulle, sont entièrement bouillonnées. Les cheveux forment deux tresses qui se séparent derrière et viennent se croiser sur le front, où elles cachent leur pointe sous chacune des tresses.

Le velours qui entoure son cou soutient une croix, il se noue derrière. Il doit être large de 3 centimètres.

Mais entraînée par la description des figurines, j'ai quitté notre planche, j'y reviens.

Le n° 17 est la moitié du dos d'un vêtement qui tient le milieu entre l'habit et la veste et peut convenir à un jeune garçon de 12 à 14 ans.

Le n° 18 est un des côtés du devant.

Le n° 19 est la moitié du revers.

La manche est une simple manche *Amadis*, sans parements. Cette veste se fait en drap léger ou mérinos vert brun, ou gros bleu, le revers est en moire de la même couleur que la veste. Elle croise, se boutonne par trois boutons, et a une poche en travers sur la poitrine, du côté gauche.

Le n° 20 est la pièce d'épaule d'une mantille.

Le n° 21 est un ornement pour couvrir l'ouverture par où passent les bras.

Tout en nous occupant des toilettes d'été, il ne faut pas que nous oublions l'au-

tomne qui va venir ; j'ai dans mon idée que ces espèces de gaines appelées camails ne se porteront pas autant, et qu'une mantille sera plus distinguée. Si tu es de mon avis, achète 4 mètres 50 de gros-de-Naples noir, coupes-en cinq lés chacun de 70 centimètres de long, taille deux fois le modèle n° 20 ; deux fois le modèle n° 21.

À présent tu garnis d'un passe-poil le tour d'un des modèles n° 20. Tu réunis ensemble les cinq lés, tout en laissant entre le lé qui commence et celui qui finit, une ouverture pour passer les bras. Tu fronces du haut ces cinq lés et les couds sous cette pièce d'épaule, que tu doubles avec l'autre pièce pareille. Tu ourles la mantille tout autour, tu couds sur les points de l'ourlet une passementerie. Tu garnis aussi d'une passementerie le côté ondulé du n° 21, mais alors tu ne l'ondules pas, et y fais un ourlet haut de 3 centimètres, comme celui de la mantille. Tu garnis d'un passe-poil les ouvertures pour les bras et, du côté du coude tu couds ce n° 21.

Tu peux encore garnir le devant de cette mantille d'une passementerie et le bas de deux rangs d'effilé de soie. Alors tu couds un petit effilé aux ondulations du n° 21.

Quand tu verras venir l'hiver, tu ouateras et doubleras cette mantille.

Une dame peut la porter maintenant en taffetas gris garni du bas de plusieurs rangs de dentelle noire ou blanche. Cette mantille, en mousseline, garnie de bandes de mousseline festonnées, serait très-gracieuse, passée sur une robe de taffetas, en attendant le dîner et pour recevoir des visites. On pourrait aussi la doubler de gaze rose et la garnir de dentelle.

Le n° 22 est une agrafe de ruban qui se pose dans sa longueur, des deux côtés d'un bonnet du matin et que, maladroitement, on a placée dans l'autre sens sur la planche.

Le n° 23 est un rébus.

Je vais t'expliquer celui de la planche VII.

Une île — un nid — un A — un cadre vide — un 2 — une noue — le soleil au-dessus d'un veau. Ce qui veut dire :

*Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

Maintenant, j'ai une confiance à te faire : c'est que ton journal va éprouver quelques changements ; après quinze ans d'existence, cela devait être. Voici donc ce que sera le *Journal des Demoiselles* en l'an de grâce 1848.

1<sup>re</sup> ÉDITION à 6 fr., 2 lithographies — 2 illustrations — 2 tapisseries coloriées (sans préjudice de celles qui seront sur les planches) — 2 gravures représentant des tableaux du salon — 2 morceaux de musique — 4 gravures de modes de jeunes personnes — 12 partons, dont deux grands.

2<sup>e</sup> ÉDITION à 8 fr., la même chose que la première édition, excepté 8 gravures de modes de plus, mais destinées aux jeunes femmes, ce qui fait 12 pour l'année, une chaque mois.

3<sup>e</sup> ÉDITION : 2 lithographies — 2 illustrations — 4 tapisseries coloriées — (sans préjudice de celles qui seront sur les planches) — 2 gravures représentant des tableaux du Salon — 2 morceaux de musique — 12 gravures de modes, 4 de jeunes personnes, 8 de jeunes femmes — 12 grandes planches, et le texte, imprimé sur plus grand format, sera entouré d'un filet.

Tu vois, ma chère, que ton journal à 6 fr. sera embelli de deux tapisseries coloriées, que pour 2 francs de plus tu as en sus 8 gravures de modes (total 12), que pour 2 francs de plus encore tu as en sus 2 tapisseries coloriées (total 4) et 10 grandes planches (total 12).

Bien entendu que le texte sera le même pour les trois éditions, car tout peut changer autour du journal, moi seule je ne changerai pas. Ainsi, ma chère, réfléchis à ce que tu voudras en l'an 1848, édition à 6, à 8 ou à 10 ; tu sais que dans les départements il faut ajouter 2 fr. pour la poste, et puis, je te recommande, si tu veux être servie exactement, de ne t'adres-

ser qu'aux bureaux du journal, boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 1.

Maintenant, causons un peu toilette, économie. Ton chapeau de paille cousue est-il trop jauni par l'air et le soleil ? fais-le teindre ; tu l'orneras de ruban de gros-de-Naples rouge ou bleu. Sur l'ourlet du bavolet, au lieu d'une petite paille, tu en coudras une grosse, ouvragée. Pour ornement, tu mettras, sur le côté gauche, une touffe d'œillets rouges ou de bleuets. Rien sous ce chapeau que tes cheveux relevés en bandeaux au-dessus des oreilles.

A propos de bleuets, cueille ceux que tu rencontreras dans les champs, ôtes-en les pétales, conserve la queue et le calice ; ils te serviront pour faire des fleurs en papier : les bleuets réussissent parfaitement.

Avec ce chapeau, mets une robe de jaconas fond blanc à courant de fleurs, faite sur les modèles n<sup>os</sup> 12, 13, 14 et 16 de la planche VIII — ceinture de gros de Naples rouge ou bleu nouée sur le côté — mantelet de jaconas pareil, orné derrière de deux garnitures étagées dont l'une s'arrête en dessous, à la place où le mantelet se replie sur le bras, et dont l'autre garniture continue jusqu'à la pointe du mantelet — bottines grises — gants de soie grise.

Ou bien : chapeau de crêpe blanc, sans aucun ornement — robe de taffetas gris glacé de noir — mantelet pareil. Les garnitures ornées d'un petit effilé.

Ou bien : chapeau de paille à jour — robe de barège gros bleu, ornée de deux volants, manches courtes laissant passer de longues manches de tulle blanc — fichu de tulle blanc comme celui de la figurine — écharpe de barège gros bleu, ayant dans le bas un effilé fait à même l'écharpe... ou même un simple ourlet.

Mais voilà beaucoup de causerie sur nos toilettes ; il est vrai que nous avons autre chose à faire en ce monde, si j'en juge par tout ce que j'entends dire de notre sexe. A l'Académie Française, où l'on vient de décerner les prix de vertu et de courage,

que M. de Monthyon a légués par son testament, devine qui a obtenu le prix de courage... une femme?

A Buzançais, la populace, sous prétexte de la cherté des grains, avait résolu de piller les bourgeois. Elle arrive chez M. Chambert; le domestique s'oppose à ce que ces forcenés entrent chez son maître, il se bat contre eux, mais la peur le prend, ils l'enfuient. M. Chambert, qui était allé chercher un fusil, revient pour défendre son domestique, un de ces misérables veut s'emparer du fusil, le coup part, il se tue. Alors cette foule se rue sur M. Chambert; il se sauve, se cache, est découvert, court dans la rue, entre chez un voisin, se blottit dans sa ruelle, le voisin a la lâcheté de ne pas fermer sa porte; la foule découvre M. Chambert, qui reprend sa course, la figure couverte de sang, levant les bras au ciel et demandant grâce à ces forcenés armés de bâtons, de maillets, de faux et de haches. Chacun lui donne son coup; enfin, on lui enfourche la figure, et il expire sous les coups de sabots d'une mégère. Pendant ce temps la mère de M. Chambert, pauvre femme infirme, était entraînée dans sa cour, des misérables l'avaient renversée... Marianne, sa domestique, âgée de vingt-deux ans, s'était d'abord évanouie de peur; mais, à l'idée du danger que court sa maîtresse, elle reprend ses sens, la cherche, arrive auprès d'elle, la couvre de son corps. « Vous ne la tuerez qu'après moi! » s'écrie-t-elle en la défendant et cherchant à la relever. Deux des hommes de l'émeute, entraînés par l'action de Marianne, l'aident à transporter madame Chambert dans une maison voisine; alors Marianne, après avoir combattu pour sauver la vie de sa maîtresse, la laisse, et revient à la maison combattre pour lui sauver sa fortune.

La pauvre Marianne ne se doutait pas qu'elle eût si bien fait. L'Académie lui a décerné un prix extraordinaire de 5,000 fr.

En Prusse et en Hollande, les capitaines de marine marchande n'ont souvent pour

toute fortune qu'un petit navire qu'ils commandent eux-mêmes et sur lequel ils demeurent avec leur famille, qui les accompagne ainsi dans leurs voyages. Un de ces capitaines, M. Hesser, conduisait de Königsberg à Riga son navire, la galiote nommée *Minerve*, à bord de laquelle étaient sa jeune femme, ses trois enfants en bas âge et son équipage, composé d'un second et de quatre matelots. Dans la Baltique, par une violente tempête, la nuit, M. Hesser et son équipage se trouvaient sur le pont; la galiote est abordée par un brick marchand anglais. Le choc est si fort que le capitaine Hesser et un de ses matelots sont lancés contre la proue du brick, ils s'y cramponnent, et de là grimpent à bord de ce navire, le second et les trois autres matelots de la *Minerve* tombent à la mer et disparaissent. Il ne restait donc plus sur la galiote que madame Hesser et ses trois petits enfants. Cette dame, tour à tour capitaine, second, et matelot, s'aidant du peu de connaissances nautiques qu'elle avait pu acquérir, sans le vouloir, dans ses précédents voyages, est parvenue par son travail incessant pendant dix-huit jours, et par des efforts inouïs, à gagner avec son bâtiment le port de Riga, où les marins nationaux et étrangers ont fait frapper une médaille en son honneur, et lui ont offert un don de 4,000 fr.

Le capitaine Hesser et son matelot, sauvés à bord du navire anglais, furent ramenés à Rostock sains et saufs.

Ainsi, ma chère, ces deux faits nous prouvent que le vrai courage est dans l'âme et dans l'intelligence... Ne nous effrayons donc pas de notre poltronnerie, de notre faiblesse apparente, Dieu est juste... il a donné à tous les moyens de se défendre... Vienne un accident, un malheur qui touche une mère, un bienfaiteur, un enfant... et l'on verra ce que nous saurons faire!

Adieu, ma chérie... je n'ai plus peur.

M<sup>me</sup> J. J. FOUQUEAU DE PUSSY.

ÉPHÉMÉRIDES.

8 AOUT, 70 DE JÉSUS-CHRIST, INCENDIE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM PAR TITUS.

La guerre de Judée avait commencé sous Néron ; Titus, par les ordres de son père, Vespasien, vint mettre le siège devant la ville sainte, dont la ruine prochaine avait été prédite par Jésus. On vit alors, comme l'avait dit le Sauveur, « ce temps malheureux où les ennemis environnaient Sion de tranchées, où ils l'enfermaient et la serraient de toutes parts. » Des prodiges annoncèrent la destruction du Temple ; on entendit des voix qui s'écriaient : *Sortons d'ici ! Jésus, fils d'Ananus, court autour des murailles pendant plusieurs semaines, en répétant : Malheur, malheur sur la ville ! Malheur sur le Temple ! Malheur sur le peuple !* il s'écria enfin : *Malheur sur moi !* et tomba frappé d'une flèche. La famine, la peste, la guerre civile décimaient le peuple au dedans de la cité ; au dehors veillait un ennemi implacable qui semblait l'instrument des vengeances célestes sur la nation autrefois

favorisée. Les maisons furent changées en sépulcres, on les fermait quand elles étaient pleines, et six cent mille cadavres de pauvres furent jetés par dessus les remparts. Le 17 juillet 70, le sacrifice perpétuel cessa, faute de mains consacrées pour l'offrir. Des soldats lancèrent des brandons enflammés dans le Temple, et le 8 août de la même année 70, il fut entièrement consumé, malgré les efforts de Titus, qui voulut le sauver. La ville basse fut incendiée, la ville haute emportée d'assaut. Les Juifs qui survivaient à la ruine de leur patrie furent vendus comme un vil bétail ; les grands de la nation ornèrent le triomphe des vainqueurs : Pierre et Simon, chefs des Hébreux de Jérusalem, marchèrent enchaînés derrière le char de Titus, et les ornements sacrés de Salomon, entre autres le chandelier à sept branches, furent reproduits par le ciseau sur un arc de triomphe qui existe encore à Rome.

MOSAÏQUE.

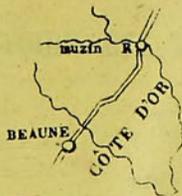
La tulipe, transportée des champs de la Cappadoce en Europe, y fleurit pour la première fois en l'an 1559. Ce fut en Hollande que cette fleur trouva le plus d'amateurs. Une tulipe y fut payée jusqu'à 20,000 fr.

Louis IX rapporta la renoncule en France, à son retour de Palestine.

L'oranger a été apporté de la Chine ou de l'Inde, vers le commencement du on-

zième siècle. Le plus ancien oranger que l'on connaisse est celui qui, est à l'Orangerie de Versailles désigné sous le nom de *Grand Connétable*. Il fut semé à Pampelune en 1421, apporté à Chantilly, saisi avec les meubles du connétable de Bourbon, en 1523, conduit à Fontainebleau, et de là à Versailles, en 1684, où il est encore.

Cet arbre merveilleux, toujours vert, porte à la fois des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs.

N<sup>o</sup> 23.

## RÈGNE DE LOUIS XV. (Suite.)

Toutes les modes du règne de Louis XV sont des symptômes d'inconstance et de frivolité. En 1748, un rhinocéros est amené de Sumatra à Paris, et soulain, dit la *Correspondance* de Diderot, « les femmes le font passer de son étable sur leurs têtes. Toutes les parties de la parure prennent son nom, et il n'y a point de femme comme il faut qui ne porte trois ou quatre rhinocéros. » Les plans économiques de M. de Sihouette, nommé contrôleur-général des finances, le 15 avril 1759, sont tournés en ridicule par la sécheresse des modes et des dessins à la *silhouette*. Ramponneau, cabaretier nivernais, établi aux Porcherons, vers 1763, a l'honneur de recevoir les plus hauts personnages, et de consacrer les modes à la *Ramponneau*. Tout est à la *grecque*, en 1764. Les cheveux crépés, relevés en touper, surmontés d'un bonnet, hérissés de fleurs et de plumes, composent la coiffure à la *grecque*. L'arrangement des chevelures est tellement compliqué, qu'il faut en tracer les règles. Beaumont publie une *Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux à l'usage de toutes les têtes*. Le coiffeur Legros présente à Mesdames de France *l'Art de la coiffure des dames françaises*, et institue une *Académie de coiffure*, qui prospérait lorsqu'il mourut, le 30 mai 1770, étouffé dans la foule aux fêtes du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche. Un autre coiffeur, Léonard, conçut l'idée de remplacer les bonnets par des chiffons distribués dans les cheveux, et employa jusqu'à quatorze aunes de gaze

sur la tête d'une seule femme. Des chapeaux à la *Wauxhall du faubourg Saint-Germain*, rappellent la vogue qu'obtint cet établissement, ouvert le 3 février 1770. Les cheveux, dans la coiffure à la *dauphine*, étaient relevés et roulés en boucles qui descendaient sur la nuque. Les coiffures à la *monte-au-ciel* étaient remarquables par leurs dimensions. Les coiffures d'*apparat* ou *loges d'opéra*, créées en 1772, avaient jusqu'à soixante-douze pouces de hauteur; elles se divisaient en deux parties, au centre desquelles s'élevait un large ruban; trois plumes se balançaient au côté gauche de cet échafaudage. La comète que les astronomes signalèrent en 1773 fit naître les coiffures à la *comète*, dont les rubans étaient couleur de feu. Un faisceau de plumes flottait derrière la tête, dans la coiffure à la *quésaco*, inventée en 1774. Quelquefois on disposait les cheveux en zones, séparées par des perles, des diamants, des guirlandes de fleurs. La coiffure à l'*urgence* consistait en un chapeau de paille, entouré d'un ruban violet, qu'assujettissait par devant une riche agrafe, et qui formait une large rose par derrière. Une plume, appelée *folette*, plantée au milieu de quatre plumes blanches, dominait cette sorte d'ombrelle, sous laquelle on disposait les cheveux à la *conseillère*, relevés sur le front, et roulés sur les côtés en boucles, dont les deux plus grosses serpentaient sur les épaules. La coiffure au *cabriolet*, moins compliquée et de préparation plus facile, était l'apanage des mères de famille. Le *pouf au sentiment* régna à la cour; c'était une macédoine d'ornements divers accumulés

... la ruine prochaine  
avait été prédite par Jésus. On vit alors, comme l'avait dit le Sauveur, « ce temps malheureux où les ennemis environnaient Sion de tranchées, où ils l'enfermaient et la serraient de toutes parts. » Des prodiges annoncèrent la destruction du Temple; on entendit des voix qui s'écriaient : *Sortons d'ici! Jésus, fils d'Ananus, court autour des murailles pendant plusieurs semaines, en répétant : Malheur, malheur sur la ville! Malheur sur le Temple! Malheur sur le peuple!* il s'écria enfin : *Malheur sur moi!* et tomba frappé d'une fêche. La famine, la peste, la guerre civile décimaient le peuple au dedans de la cité; au dehors veillait un ennemi implacable qui semblait l'instrument des vengeances célestes sur la nation autrefois

... qu'ils étaient  
premes, et six cent mille cadavres de pauvres furent jetés par dessus les remparts. Le 17 juillet 70, le sacrifice perpétuel cessa, faute de mains consacrées pour l'offrir. Des soldats lancèrent des brandons enflammés dans le Temple, et le 8 août de la même année 70, il fut entièrement consumé, malgré les efforts de Titus, qui voulut le sauver. La ville basse fut incendiée, la ville haute emportée d'assaut. Les Juifs qui survivaient à la ruine de leur patrie furent vendus comme un vil bétail; les grands de la nation ornèrent le triomphe des vainqueurs : Pierre et Simon, chefs des Hébreux de Jérusalem, marchèrent enchaînés derrière le char de Titus, et les ornements sacrés de Salomon, entre autres le chandelier à sept branches, furent reproduits par le ciseau sur un arc de triomphe qui existe encore à Rome.

#### MOSAÏQUE.

La tulipe, transportée des champs de la Cappadoce en Europe, y fleurit pour la première fois en l'an 1559. Ce fut en Hollande que cette fleur trouva le plus d'amateurs. Une tulipe y fut payée jusqu'à 20,000 fr.

Louis IX rapporta la renoncule en France, à son retour de Palestine.

L'oranger a été apporté de la Chine ou de l'Inde, vers le commencement du on-

zième siècle. Le plus ancien oranger que l'on connaisse est celui qui, est à l'orangerie de Versailles désigné sous le nom de *Grand Connétable*. Il fut semé à Pampelune en 1421, apporté à Chantilly, saisi avec les meubles du connétable de Bourbon, en 1523, conduit à Fontainebleau, et de là à Versailles, en 1684, où il est encore.

Cet arbre merveilleux, toujours vert, porte à la fois des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs.